

AU PROCÈS DE LORTIE

LES PSYCHIATRES SE CONTREDISENT

◆ Après les psychiatres de la défense, ce fut au tour, hier, des psychiatres de la couronne de se prononcer sur l'état mental du caporal Denis Lortie, accusé de trois meurtres lors de la fusillade au parlement. Contrairement aux psychiatres de la défense, ceux de la couronne sont venus dire à la cour que Lortie ne souffrait ni de délire

psychotique, ni de délire paranoïde, ni de schizophrénie. Au moment des événements du 8 mai, Lortie éprouvait des troubles psychologiques et présentait un symptôme dépressif normal, ont-ils soutenu. Louise Lemieux assiste au procès et raconte.

Page A-3



LE SOLEIL

JEUDI 31 JANVIER 1985
QUÉBEC, 89^e année, no 33.

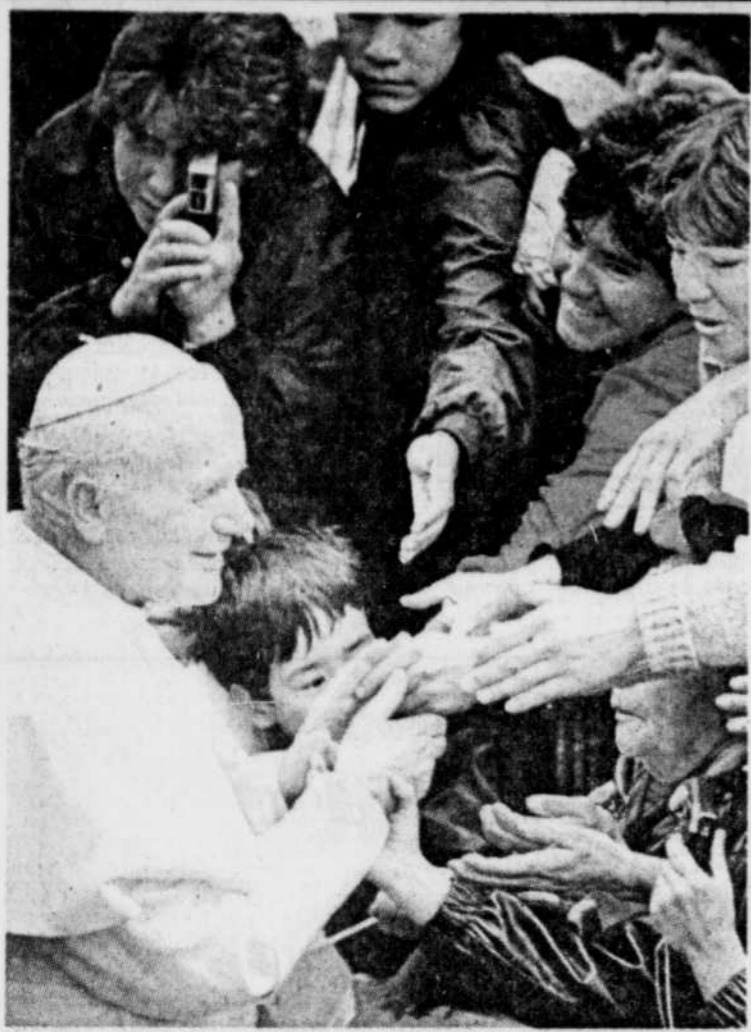
60 pages, 3 cahiers
+ 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢ 35¢

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE

TOLBEC.

Tél.: (418) 872-3738



Le Soleil, André Pichette
Jean-Paul II lors de sa visite au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré.

SONDAGE GALLUP LA VISITE DE JEAN-PAUL II APPROUVÉE PAR 75 POUR 100 DES CANADIENS

◆ Un sondage Gallup commandé par la Conférence des évêques catholiques du Canada révèle que plus de 75 pour 100 des Canadiens ont approuvé la visite du pape au Canada. Ceux qui sont en désaccord avec ce voyage le sont surtout pour des raisons d'ordre financier.

par Jean MARTEL

L'accord avec la visite papale a été significatif surtout dans l'est du pays, parmi ceux qui sont de langue française et, bien sûr, chez les catholiques.

D'autre part, le sondage note que 93 pour 100 des Canadiens ont participé à cette visite d'une façon ou d'une autre, soit en allant aux cérémonies ou en regardant le pape passer en papemobile, soit en suivant les reportages télévisés ou en écoutant les nouvelles relatives à ces événements.

Ce sondage Gallup, réalisé en octobre 1984, c'est-à-dire un mois après la tournée de Jean-Paul II, révèle aussi que 89 pour 100 des gens se souvenaient de quelques éléments précis de la visite. L'élément le plus souvent mentionné était la rencontre du pape avec les jeunes gens, ainsi que les contacts avec les enfants.

Le sondage permet de constater aussi que c'est au Québec

que l'intérêt pour la visite du pape a été le plus grand. Ensuite, c'est dans les Maritimes et enfin dans l'Ontario et dans l'Ouest. Le niveau d'intérêt tend à augmenter avec l'âge et à diminuer avec l'instruction; il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ainsi que chez les personnes qui fréquentent régulièrement l'église.

Selon le sondage Gallup, un Canadien sur six dit avoir été touché profondément par la visite du pape. Parmi les Canadiens de religion catholique, les trois quarts se disent impliqués. Le message qui a le plus touché les gens est celui où le pape proclamait la paix et l'amour et celui où il parlait des jeunes gens et des enfants.

Enfin, un Canadien sur cinq croit avoir été influencé par la visite du pape. Cette influence s'est surtout produite chez les catholiques, dans la province de Québec et chez ceux d'expression française.

Ceux qui croient avoir été influencés mentionnent le plus souvent les aspects suivants: une foi renouvelée ou renforcée, le sentiment d'être une meilleure personne, plus soucieuse des autres, plus tolérante, une plus grande connaissance des questions religieuses.

RÉPLIQUE AUX COUPURES DES AGENTS DE LA SQ SÈMENT LA CONFUSION

◆ DRUMMONDVILLE (PC) — A l'invitation de leurs dirigeants syndicaux, les agents de la Sûreté du Québec ont échangé, hier, leurs véhicules, cartes de crédit et plaques d'immatriculation afin de semer la confusion en réplique aux prélèvements faits sur les chèques de paie hebdomadaire.

par Rollande PARENT

Un directeur syndical montréalais, Jean Dagenais, a indiqué que 1,500 des 4,400 agents avaient reçu de \$50 à \$450 en moins pour les heures mises à se rendre à la manifestation du 21 novembre devant l'Assemblée nationale.

Les agents de Québec ont été les moins pénalisés du fait qu'ils étaient tout près des lieux de la protestation alors que leurs collègues de Gaspé ou de Rouyn l'ont été davantage en raison des distances.

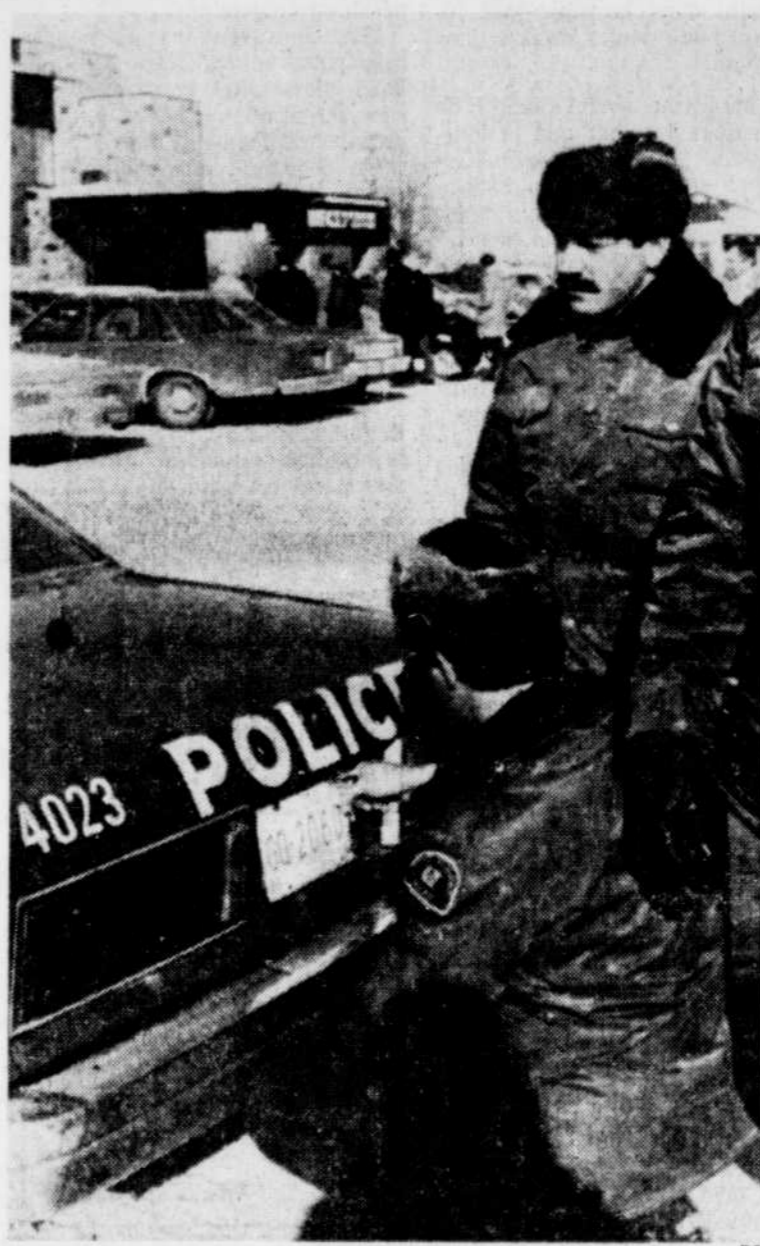
Il est difficile d'évaluer le nombre d'agents qui ont appliqué les moyens de pression visant à perturber le système administratif mais M. Dagenais a assuré que l'opération se déployait à la grandeur de la province, dans les 107 détachements, où on compte 4,400 agents et 1,300 véhicules.

Des agents des districts de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke s'étaient donnés rendez-vous à Drummondville pour faire les échanges.

M. Dagenais assurait que 500 voitures avaient changé de main à cet endroit. A vue d'oeil toutefois il est permis de croire qu'il s'agissait là d'une évaluation plus qu'optimiste.

Lire A-2, SQ

Autre nouvelle, page A-2



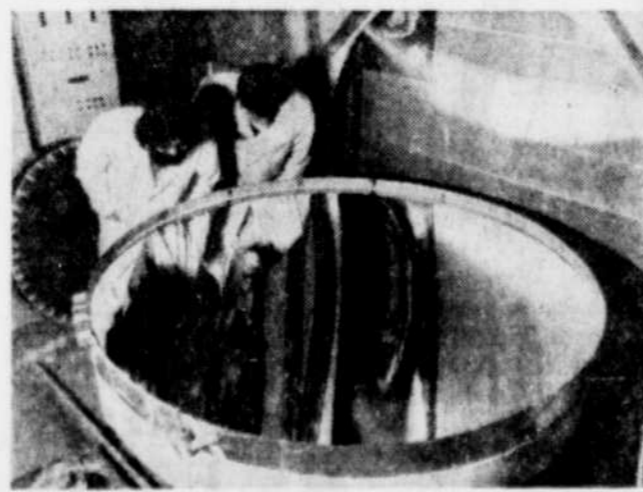
Un agent de la Sûreté du Québec change la plaque d'immatriculation de l'un des véhicules de la SQ. Selon un directeur syndical, 500 voitures auraient changé de main au rendez-vous de Drummondville.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU LOGICIEL DOIT CHANGER SON "TIR" ET FAIRE VITE

◆ Dans cinq ans, il sera trop tard. Si l'industrie québécoise du logiciel veut percer en Amérique du Nord, elle doit arrêter de miser d'abord sur le développement de nouveaux produits mais plutôt "penser marketing" et se montrer plus agressive. Ce diagnostic, c'est la firme Secor qui l'établit dans une étude rendue publique hier à Montréal devant des représentants de l'industrie informatique québécoise. Le document souligne que l'industrie québécoise du logiciel doit changer son tir si elle veut atteindre la carrière internationale. Notre journaliste Michel Samson nous rapporte les grandes lignes du rapport de la firme Secor.

page C-8



Miroir liquide de 1.65 mètre

DE QUOI FAIRE RÊVER LES ASTRONOMES?

◆ Un groupe de chercheurs à l'université Laval a la réalisation de miroirs liquides, de cuves de mercure en rotation qui pourraient servir comme miroirs de télescopes géants. La construction de télescopes à grandes dimensions (de 10 à 30 mètres) apparaît possible à des coûts bien inférieurs à la technologie des miroirs en verre (6 mètres) qui semble avoir atteint ses limites.

Page C-6

TABLOÏD SPORT



Le Soleil, Jean Vallières
Gilles SYLVAIN

'ESPOIR' MIS K.-O. PAR LA MALADIE

◆ On l'attendait aux Jeux de Montréal, le boxeur québécois Gilles Sylvain représentait l'un des tout premiers espoirs olympiques canadiens. Mis K.-O. par la maladie, il devait bientôt sombrer dans le désespoir le plus profond après avoir subi la perte d'être chers. La rapine, la drogue et la boisson allaient devenir son lot. Il a remonté depuis la pente; dimanche, il dansera à la corde au profit du téléthon de la paralysie cérébrale, dans un centre commercial de Sainte-Foy.

Pages 10 et 11

SOMMAIRE

Annonces	
classées	C-10 à C-14
Arts et spectacles	B-6 à B-8
Bandes dessinées	C-13
Bridge	C-12
Carrières et professions	C-5
Décès	C-15
Economie -finance	C-1 à C-5
Editorial	B-4
Feuilleton	B-8
Horoscope	C-13
Information régionale	A-8 à A-11
Loteries	A-2
Monde	B-10 et B-11
Mot mystère	C-11
Mots croisés	C-11
Où aller à Québec	B-8
Page documentaire	B-3
Patron	C-12
Politique	B-1 et B-2
Sciences	C-6 à C-8
Télévision	B-7
Votre page	B-5

METEO



Ennuagement suivi de faible neige en fin de journée, aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum près de moins 8. Demain: faible neige.

Détails à la page A-4



PIERRE MAINGUY, CANDIDAT À LA MAIRIE DE QUÉBEC

Page A-8

"LIBERTÉ DE CHOIX" ENTRE LES SYSTÈMES MÉTRIQUE ET IMPÉRIAL

page C-9

Selon Bernard Landry

L'action des agents de la SQ ne met pas la sécurité en danger

Le gouvernement ne prendra aucune sanction spécifique à l'endroit de la centaine de policiers de la Sûreté du Québec qui ont interchangé leurs plaques d'immatriculation et leurs cartes de crédit, hier, pour protester contre le règlement salarial qui leur a été imposé.

par Michel DAVID

"Ce qui s'est passé n'est pas négligeable et ne doit pas être pris à la légère", a déclaré le premier ministre

par intérim, M. Bernard Landry, qui a cependant précisé que l'action des policiers "n'a pas mis, ni de près, ni de loin, la sécurité de la population en danger".

En l'absence du ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, le conseil des ministres a été saisi du dossier de la SQ, hier, mais simplement à titre "d'information". Celui qui remplace temporairement M. Johnson, son collègue du Travail Reynald Fréchette, était d'ailleurs absent lui aussi.

"Il n'y a pas de décision de prise

dans l'immédiat", a dit M. Landry, ajoutant que "la SQ est sous le contrôle de son état-major" et que le gouvernement lui laissait, pour le moment, l'entière responsabilité de la situation.

Le premier ministre par intérim n'a pas voulu dire combien de temps le gouvernement allait tolérer les agissements des policiers, pas plus qu'il n'a voulu indiquer quelles mesures il pourrait prendre si le mouvement de protestation dégénérait en débrayage généralisé.

Son hobby

Il agite des chiens...



Le policier Maxime Tremblay est un agitateur de chiens. C'est l'un de ses passe-temps. Ça n'a rien de trop douillet comme travail.

On dit qu'il n'y a pas de sots métiers. Sans doute en va-t-il ainsi également pour les passe-temps!

par Jacques DRAPEAU

Maxime Tremblay appartient au Service de la police de la ville de Québec. Une ou deux fois la semaine, dans ses temps libres, il se laisse attaquer par des chiens en dressage, spécialement entraînés pour assurer la sécurité de leurs maîtres.

M. Tremblay devient ainsi un agitateur... de chiens. Solide gaillard, bien protégé, l'homme tente de se dégager de l'emprise de la bête. Les crocs énormes pénètrent dans le bras de cuir de l'entraîneur.

A la quatrième ou cinquième attaque, M. Tremblay est déjà tout en sueur. Le berger allemand attaque avec autant de vigueur. On a l'impression par moments que l'agitateur n'est plus celui qu'on pense et que c'est le chien, finalement, qui agite l'entraîneur.

Ainsi va la vie. Des policiers qui deviennent agitateurs... des policiers qui deviennent des voleurs pour les besoins de la cause. Ça se passe ainsi, chaque semaine, à l'Académie canine du Canada à Québec.

SQ (Suite de la première page)

Le chef syndical a déclaré que l'opération visait à démontrer au gouvernement que les agents ne se résignent pas aux conditions du décret de novembre fixant leurs conditions salariales.

Ils tiennent à recevoir les pourcentages suggérés dans la décision arbitrale, soit 4,5 en 1984 et 3,5 plus

l'indexation pour les deux années subséquentes.

Le gouvernement a finalement tranché pour 3 pour 100 en 1984, aucune en 1985 et 4 pour 100 l'année suivante.

En outre, les agents de la SQ en veulent aux administrateurs qui ont retenu une partie de leur salaire à la lumière des informations fournies

par les 114 officiers commandants. Ils en ont aussi contre les officiers et ont promis de les boycotter en gardant leurs distances vis-à-vis eux.

Le dirigeant syndical a dit ignorer s'il y aurait des pertes de salaire pour ceux qui ont manifesté à l'ouverture du congrès spécial du Parti québécois, il y a une dizaine de jours.

Quant à la facture de \$54,661 pour l'utilisation des véhicules de la SQ le 21 novembre, le syndicat n'a pas l'intention de l'acquiescer, a dit M. Dagenais.

Par ailleurs, il reconnaît que le Conseil du trésor est privé de plusieurs millions de dollars du fait que les agents ne distribuent presque pas de contraventions.

"Les contraventions et amendes rapportent annuellement \$50 millions, alors faites votre calcul en considérant que nous n'en donnons presque pas depuis six mois."

Un document provenant du directeur de la SQ, Jacques Beaudoin, rendu public vendredi, indiquait que ce dernier avait l'intention de demander au ministre de la Justice d'intenter des poursuites de \$4,5 millions contre le syndicat pour récupérer le manque à gagner pour les contributions non distribuées.

Le président de l'association, Raymond Richard, en tournée dans la province, était hier à Montmagny pour participer aux changements de véhicules et plaques d'immatriculation.

Les dirigeants de l'Association des policiers provinciaux du Québec se réuniront mardi pour déterminer d'autres moyens de pression.

Ryan accepte de passer au détecteur de mensonges

HALIFAX (PC) — Le journaliste Pat Ryan a accepté de se soumettre au test du détecteur de mensonges dans l'espoir de prouver qu'il n'a rien à voir avec la marijuana trouvée dans les bagages du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield.

La Gendarmerie royale du Canada, à Fredericton, a révélé mercredi qu'elle enquêtait sur le reporter à la suite des commentaires émis par le juge Andrew Harrigan après qu'il eut acquitté le premier ministre, mardi, d'une accusation de possession de marijuana.

Le juge Harrigan avait déclaré qu'il pourrait y avoir un fondement aux prétentions de la défense selon laquelle l'herbe illicite aurait pu être introduite dans la valise par M. Ryan ou l'une de ses sources d'information.

Le magistrat avait qualifié de "fort suspect" le fait que le journaliste du réseau Atlantic Television System ait eu connaissance de la découverte de drogue avant même que le premier ministre lui-même en ait été informé. Le juge avait ensuite soulevé la possibilité d'un quelconque "tour de passe-passe".

"Comment Ryan pouvait-il savoir ce qu'il savait?" avait lancé le juge.

Malgré le fait que le journaliste n'ait pu se défendre devant de telles allégations, un porte-parole d'un groupe pour les droits et libertés a expliqué que des déclarations non corroborées peuvent être faites devant un tribunal.

Selon Eric Teed, avocat et directeur de l'Association canadienne des libertés civiles, c'est là le prix à payer pour un système judiciaire libre.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi: 9h00 à 12h00
Dimanche: 9h00 à 12h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1206.

L'histoire des Jésuites

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la chronique "Histoire et patrimoine" publiée dans LE SOLEIL d'hier concernant la publication de l'histoire des Jésuites. Elle est disponible au collège Saint-Charles-Garnier, 1150 boul. Saint-Cyrille ouest, Québec, G1S 1V7, au numéro de téléphone 681-0107, plutôt que celui inscrit dans l'édition d'hier. M. Henri Marneau est en charge du secrétariat des fêtes du 350e anniversaire du premier collège des Jésuites à Québec.

Correctif

Contrairement à ce qui a été publié en page C-2 du cahier "Consommation" d'hier touchant les imitations de poupées "Bouts de Choux" qui pourront être remises sur le marché, il aurait fallu lire que le gouvernement canadien autorisait cette mise en vente pour des imitations provenant de Taïwan et non de Corée, comme il était mentionné dans le texte paru hier.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mercredi 30 janvier 1985)
4-6-9
9-8-1-2
Informations: 643-8990

LE MOT DU JOUR

Solution idéale
Réponse à M. Robert-E. Guay, de Lévis: quand il existe des mots comme *projeteur, créateur, concepteur, concepteur-projeteur et même designer, il n'est pas nécessaire de recourir à un mot nouveau comme "idéateur", à moins qu'il soit question de formation et enchaînement des idées.*
Pierre BELLEAU

CITF-FM
FM 107.5
L'excellence, ça se souligne!



L'excellence, ça se souligne! Et CITF-FM le fait à sa manière en remettant à chaque mois le "Prix de l'excellence" à une entreprise de Québec s'étant distinguée dans son champ d'activités.
M. Marc B. Lachance, directeur général du 107.5, ainsi que Michelle Doré, conseiller publicitaire, sont heureux de remettre ici à "La Société Immobilière Marathon-Place Laurier", représentée par Mme Nika Bernard, le "Prix de l'excellence" de CITF-FM pour le mois de décembre 84.

C'est en plein l'temps des REER. Ne perdez ni temps, ni argent.

11 1/4%

* Terme de 5 ans. Intérêts versés annuellement. Sous réserve de confirmation.
1122, chemin St-Louis, Sillery 681-7241
Centre d'achat Place Laurier, Ste-Foy 658-1013
1874, d'Estimauville, Québec 667-7318
TRUST ROYAL
Services financiers

Vente de Janvier



manteaux en duvet
119.95
rég. 250.00

des manteaux droits avec multiples surpiqûres, extérieur en pur coton entredoublé 80% duvet et 20% plumes, couleurs et grandeurs assorties.

la maison **simons**
trois magasins... place ste-foy, galeries de la capitale, vieux québec

Selon les psychiatres de la Couronne

Lortie ne souffrait que de dépression

◆ Deux psychiatres de la Couronne sont venus dire à la cour hier que le caporal Denis Lortie ne souffrait ni de délire psychotique, ni de délire paranoïde, ni de schizophrénie, comme l'ont soutenu les trois psychiatres de la défense.

par Louise LEMIEUX

Non, au moment des événements du 8 mai à l'Assemblée nationale, Denis Lortie éprouvait plutôt des troubles psychologiques, selon le Dr Robert Duguay, psychiatre à l'Hôtel-Dieu de Montréal, auteur d'un

traité de psychiatrie. Il présentait un symptôme dépressif normal, a dit de l'accusé le Dr Louis-Charles Daoust, psychiatre pour le ministère de la Justice.

Après les psychiatres de la défense, c'est au tour des psychiatres de la Couronne de se prononcer sur l'état mental de Denis Lortie, accusé de trois meurtres à la suite de la fusillade du 8 mai à l'Assemblée nationale. La défense a déclaré sa preuve close en fin de matinée hier, après avoir fait entendre trois psychiatres.

Le Dr Daoust a rencontré Lortie durant une heure dès le lendemain

de la fusillade. D'après les détails écrits dans la déclaration extra-judiciaire de l'accusé, il a conclu que le caporal n'avait aucun problème de concentration ou de mémoire, et aucune maladie psychiatrique ne l'empêchait de subir son procès.

Quant au Dr Duguay, il a rencontré l'accusé Lortie durant près de quatre heures les 29 et 30 mai. Il avait un comportement adéquat et paraissait de bonne humeur. Mais des événements du 8 mai, il ne pouvait se souvenir, raconte Lortie au psychiatre Duguay. C'est comme si je m'étais réveillé sur le fauteuil de l'Assemblée nationale", dit-il. Il

avait oublié la semaine passée à Ottawa à préparer son attentat à l'Assemblée nationale. En se réveillant, le 6 mai, Lortie s'est senti "comme étranglé, comme si je sortais d'un trou". La présence de M. Jalbert lui a semblé être "comme celle d'un ange".

"Les propos de Lortie sont logiques et cohérents" au cours de ces entrevues tenues au Centre de détention de Québec, rapporte le psychiatre. "Il comprend les questions, il y répond de façon satisfaisante". Le psychiatre ne remarque aucun relâchement des associations, aucun blocage spontané.

L'accusé est bien orienté, ne souffre ni de délire, ni d'hallucination. Son intelligence est dans la normale inférieure. Seule la gaieté de Lortie au cours des entrevues semble discordante avec la gravité des événements.

Le psychiatre n'a décelé aucun élément psychotique chez Lortie pouvant faire croire à une maladie mentale grave. "Nous sommes convaincus cependant qu'il a des problèmes psychologiques" a conclu le médecin.

C'est surtout grâce à l'audition de trois cassettes et au visionnement du vidéo que le Dr Duguay a établi

son diagnostic.

Le médecin n'arrive pas à percevoir de troubles de cohérence ou de logique dans les propos tenus par Lortie à André Arthur. "Ce sont des propos à forte coloration politique, des propos hostiles au gouvernement en place. On y décèle l'intention nette et claire de tuer. La violence est considérable" dit le Dr Duguay. Contrairement à ce qu'ont conclu ses collègues entendus cette semaine et la semaine dernière, les propos de Lortie ne sont nullement délirants, croit le psychiatre de la Couronne.

La cause se poursuit ce matin.



Les 44 marins du "Montcalm" attendent impatiemment de regagner le port de Québec.

Parti depuis deux mois

Le retour à Québec du "Montcalm" n'est pas encore décidé

◆ Aucune décision n'avait encore été prise, hier, pour savoir quand exactement le brise-glace Montcalm pourra revenir à Québec.

par Guy DUBE

Parti le 1er décembre dernier avec 44 marins à son bord, pour une simple patrouille sur la Basse-Côte-Nord, le Montcalm était toujours à Baie-Comeau, hier, prêt à assister le traversier Camille-Marcoix en cas de besoin.

Selon Sylvain Lachance, gestionnaire de la Garde côtière à Québec, la situation des glaces évolue d'heure en heure sur le Saint-Laurent. Tout indique que le brise-glace Montcalm sera fort probablement remplacé par le J.-E.-Bernier "au cours des prochains jours". Le Bernier travaille sur le lac Saint-Pierre en compagnie du Radisson.

Dès que le Bernier arrivera à Baie-Comeau, le Montcalm pourra enfin faire route vers Québec... à moins qu'une situation urgente l'oblige à prendre une autre direction, reconnaît M. Lachance. Ce dernier espère toutefois que les 44 marins et le capitaine Jean Brisebois puissent se reposer à Québec au sein de leurs familles pendant quelques jours avant de reprendre la mer.

Pendant ce temps, à bord du Montcalm, l'attente est longue. Même si le navire est à quai, il doit être disponible à une heure d'avis au maximum. Ça veut tout simplement dire que les marins ne peuvent s'absenter plus d'une heure à la fois.

Et une heure, ce n'est pas beaucoup pour fêter un anniversaire. Drôle d'anniversaire, toutefois, parce que ça faisait 60 jours, hier, que le Montcalm était parti de Québec.

La Maison Michel-Sarrazin sera inaugurée le 18 février

◆ La Maison Michel-Sarrazin construite au coût de plus d'un million de dollars sera inaugurée lundi le 18 février par le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne.

par Damien GAGNON

Construite sur l'une des prairies du domaine Cataract au 2101 chemin Saint-Louis à Sillery, ce n'est toutefois qu'en mars que la maison sera en mesure d'accueillir ses premiers patients en phase terminale.

Premier centre canadien de soins aux cancéreux en phase terminale, la Maison Michel-Sarrazin accueillera une quinzaine de malades.

Les membres de la corporation, organisme sans but lucratif, refusent pour l'instant de donner des détails sur l'ouverture de cette maison. Une conférence de presse précèdera l'inauguration qui aura lieu à 16h le 18 février.

Né il y a huit ans, ce projet s'est heurté à bien des obstacles. Le ministère des Affaires sociales s'est lui-même fait tirer l'oreille pour accorder une subvention à un organisme non formellement intégré au réseau des affaires sociales.

Les promoteurs ont également eu à faire face à une vive opposition à la session, par le gouvernement, d'une partie des terrains du domaine Cataract de la part notamment de la Société historique de Québec, la Ligue des propriétaires de Sillery et de la Société de conservation de l'endroit.

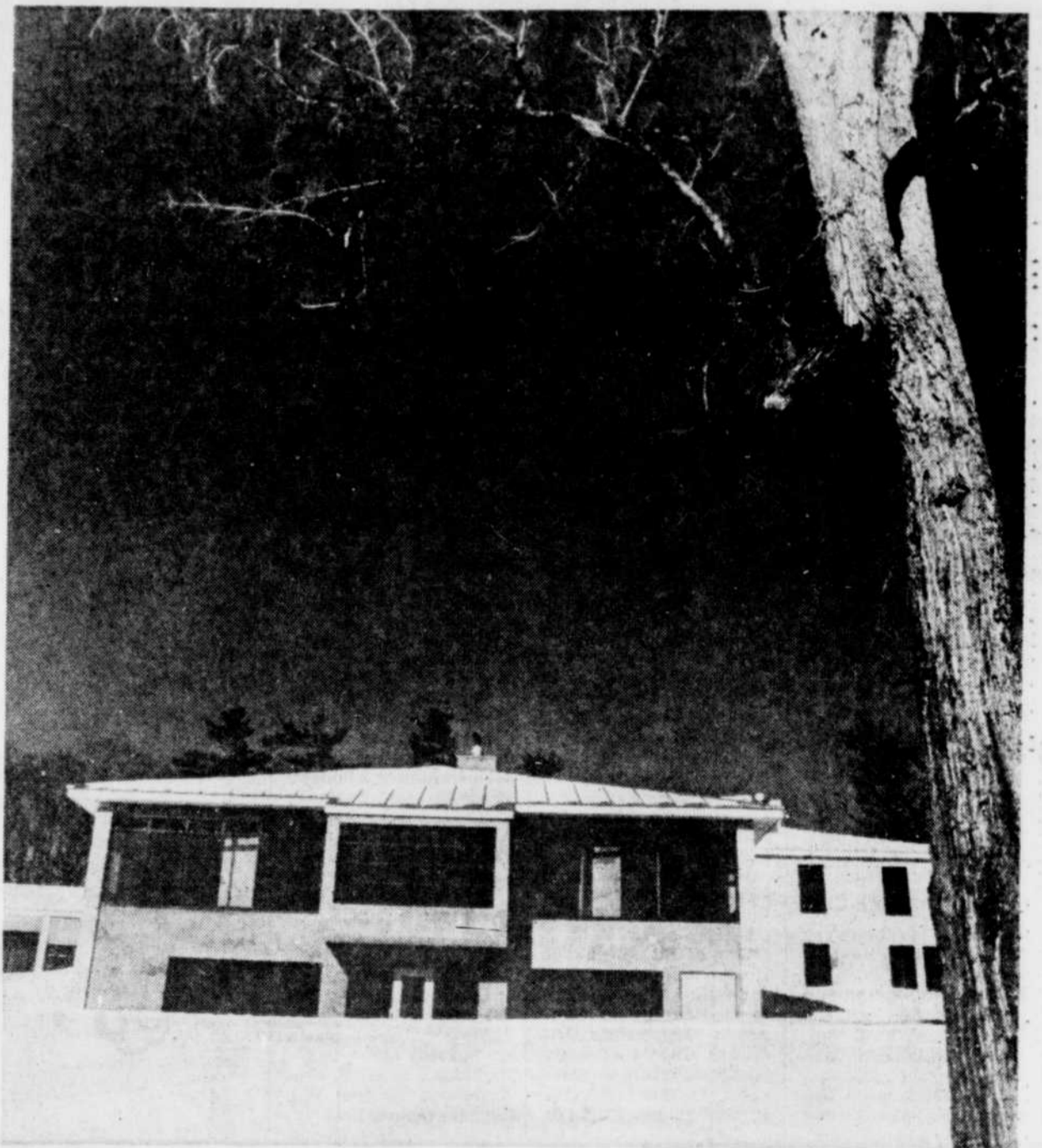
Ils ont aussi été forcés de préciser l'utilisation qui sera faite de cette maison que certains percevaient comme un ghetto de riches où seuls les cancéreux fortunés pourraient mourir en paix.

On a alors donné l'assurance que les patients seront recommandés à un comité de sélection par les centres hospitaliers, les départements de santé communautaire et les centres locaux de santé communautaire de la région. Les personnes seront admises, logées et nourries gratuitement, le financement étant assuré en partie par une fondation.

Retard

La Maison Michel-Sarrazin devait d'abord ouvrir ses portes en juin dernier. Le retard est attribuable aux coûts qui ont plus que doublé entre la confection des plans, il y a deux ans, et le début des travaux à la fin de 1983.

En juillet dernier, Mme Yolande



Le Soleil, Jean Vallières

Maison Michel-Sarrazin: C'est dans ce havre de paix que des cancéreux en phase terminale vivront leurs derniers moments.

Bonenfant, présidente de la corporation précisait au SOLEIL que la maison accueillerait sans doute ses premiers malades pour Noël, la date prévue de livraison étant le 15 octobre. Elle soulignait toutefois que le délai pouvait aller jusqu'au 15 décembre.

Les coûts qui à l'origine étaient de \$600,000 étaient passés à 1,2 million en juillet dernier. Sur les \$1,2 millions, \$450,000 sont fournis par la

Société canadienne du cancer et les \$350,000 du ministère des Affaires sociales qui devaient servir de premiers budget de fonctionnement ont finalement été affectés à la construction. Des fondations ont aussi contribué à la réalisation de ce projet.

Les personnes qui seront admises à la Maison Michel-Sarrazin vivront leurs derniers jours en contact constant avec la nature.

Du côté du fleuve, des murs entiers sont vitrés et prolongés, pour la belle saison, par des grandes terrasses protégées des vents, situées à 150 pieds du cap. Ces parties vitrées sont toutes réservées pour les chambres.

On a voulu ainsi respecter l'idée première de la Maison Michel-Sarrazin qui vise à rendre plus humaine cette mort inévitable pour les cancéreux en phase terminale.

Kyoto
célèbre
le Carnaval
SOUPER COMPLET
pour **995\$**

Incluant un verre de vin blanc ou rouge.

Durant le mois de février, savourez un souper complet incluant: steak hibachi et poulet, hors-d'œuvre aux crevettes, garniture orientale et dessert.

995\$
POUR SEULEMENT
Un verre de vin blanc ou rouge est aussi inclus.

Offre en vigueur du 1er au 28 février (taxe et service en sus)

Kyoto
GRILLADÉS À LA JAPONAISE 560, Grande-Allée est, Québec 529-6141

SUPER-SOLDE
Rabais 20% @ 40%
AUCUN COMPTANT

CUIR N°1

2960, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec G1V 4S1 Tél.: 653-6761

Pour la vice-présidente de la CSN

"Péquistes et libéraux, du pareil au même"

Le projet de réforme du régime de négociation du secteur public mis de l'avant par le ministre Michel Clair est tout aussi "rétrograde" que la proposition du Parti libéral de supprimer le droit de grève dans les services de santé.

par Pierre PELCHAT

C'est ce qu'a déclaré, hier, au

SOLEIL, la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, en réaction à la prise de position du Parti libéral en faveur de l'abolition du droit de grève dans les hôpitaux.

"Le Parti québécois et le Parti libéral, c'est du pareil au même. Les deux ont le même objectif. Les libéraux veulent le faire de façon plus catégorique en abolissant le droit de

grève alors que le Parti québécois a une approche plus vicieuse", a-t-elle commenté, à l'issue d'une réunion de la CSN.

Quelque 600 délégués des quatre fédérations de la CSN du secteur public étaient réunis, hier, à Québec, pour prendre connaissance de la position que défendront, aujourd'hui, leurs dirigeants en

commission parlementaire. La CSN qui est la seule organisation syndicale à se présenter en commission parlementaire exige, comme tous les autres syndicats, le retrait de l'avant-projet de loi.

Mme Simard n'est pas étonnée de la prise de position du Parti libéral. "Le Parti libéral défend depuis quelques années des positions de plus en plus rétrogrades. Il maintient simplement ce qu'il a commencé", a-t-elle indiqué.

Selon la vice-présidente de la CSN, le ministre Clair cherche lui aussi à obtenir l'abolition du droit de grève, de façon détournée et sans le dire ouvertement. "Le gou-

vernement dit qu'il n'enlève pas le droit de grève dans les affaires sociales mais il faut constater qu'il n'en reste pas grand-chose. On enlève le droit de grève sur les salaires et on en rétrécit l'exercice quand il est possible", a-t-elle exprimé.

La vice-présidente de la CSN ne semble pas s'inquiéter outre mesure de la possibilité que les libéraux prennent le pouvoir aux prochaines élections. Elle estime que la position du Parti libéral sur le droit de grève n'incitera pas les syndicats du secteur public à voter pour le Parti québécois.

"Il est évident que le gouvernement cherche à entretenir la

confusion en vue d'en tirer des avantages électoraux. Je n'ai pas l'impression que cette question sera déterminante lors des prochaines élections. Nous allons travailler à clarifier les positions", a-t-elle précisé.

Mme Simard croit que le dépôt de l'avant-projet de loi fait partie d'une stratégie du gouvernement en vue des prochaines négociations du secteur public qui vont débuter dans quelques mois. Elle n'ose croire que le gouvernement va tenter de mettre en application les changements proposés. "J'espère que le Parti québécois va revenir à des sentiments plus progressistes", a-t-elle affirmé.

Les syndicats préconisent toujours la décentralisation

MONTREAL (PC) — Une coalition syndicale représentant quelque 360.000 salariés du secteur public a proposé hier de décentraliser les négociations avec le gouvernement du Québec. Dans une certaine mesure, cela coïncide avec la position déclarée du gouvernement Lévesque.

"En restant dans les balises des conventions collectives nationales, il s'agirait notamment de renvoyer au niveau local la négociation de certaines conditions de travail, a précisé hier en conférence de presse Yvon Charbonneau, président de la GEQ.

Suivant la situation dans telle ou telle institution, un groupe d'employés et la direction pourraient par exemple, à l'intérieur de l'horaire régulier, aménager la semaine de quatre jours, l'horaire flexible ou

encore la suppression des horaires brisés.

Une sûre garantie d'efficacité de ce système, a ajouté M. Charbonneau, consisterait à prévoir que la convention nationale s'applique à défaut d'entente locale.

En fin de semaine, quelques centaines de militants et délégués syndicaux de la coalition doivent se réunir pour débattre, et au besoin modifier, ces contre-propositions.

En plus d'Yvon Charbonneau, les chefs de toutes les grandes centrales étaient à la conférence de presse: Gérard Larose (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Jean-Paul Hétu (CSD).

Incidentement, ce dernier a souligné que la coalition avec la CSN (dont la CSD est issue par voie de sécession en 1972) demeurerait "très ponctuelle". Dans le secteur public

justement, a dit M. Hétu, "il y a toujours du maraudage "à planche" de la part de la CSN".

La coalition maintient par ailleurs que les services essentiels lors des grèves doivent être établis par négociation locale. À défaut d'entente, on appliquerait une liste établie par le syndicat.

Par ailleurs, la coalition réclame "le droit à l'information", c'est-à-dire que l'administration locale soit tenue de tenir le syndicat au courant de l'évolution des budgets, la gestion, le recyclage du personnel et les effets de la technologie sur l'emploi.

Rejetant "l'alignement automatique" des salaires, elle dénonce à nouveau l'avant-projet de loi de M. Clair, interdisant la grève et le lock-out pour ce qui touche la rémunération et toute disposition négociée au plan local.



A la CSN, ça ne fait pas de toute. L'abolition du droit de grève et la réforme du régime de négociation du secteur public sont un pas en arrière. Ils étaient quelque 600 délégués syndicaux réunis, hier, pour discuter de la position que la centrale défendra aujourd'hui en commission parlementaire.

MÉTÉO

Québec, Beauce: ennuagement suivi de faible neige débutant en fin de journée. Min.: -20 à -22. Max.: près de -8. Précipitations: 50 pour 100. Demain: faible neige.

Montréal, Laurentides: plutôt nuageux avec faible neige passagère, débutant en après-midi. Min.: -18, sauf près de -22 dans les Laurentides. Max.: -6 à -8. Précipitations: 80 pour 100. Demain: beau et froid.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuagement suivi de faible neige débutant en après-midi. Min.: -20 à -24. Max.: -6 à -8. Précipitations: 60 pour 100. Demain: plutôt nuageux.

Lac Saint-Jean, Saguenay: ensoleillé en ma-

Ennuagement en après-midi. Min.: -24 à -28. Max.: -9 à -12. Précipitations: 20 pour 100. Demain: faible neige.

Mauricie, Réserve des Laurentides: ennuagement graduel, suivi de faible neige débutant en fin de journée. Min.: -25. Max.: -8 à -10. Précipitations: 50 pour 100. Demain: faible neige.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -16 à -20. Max.: -8 à -10. Demain: faible neige.

Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -14 à -18. Max.: -8 à -10. Précipitations: 10 pour

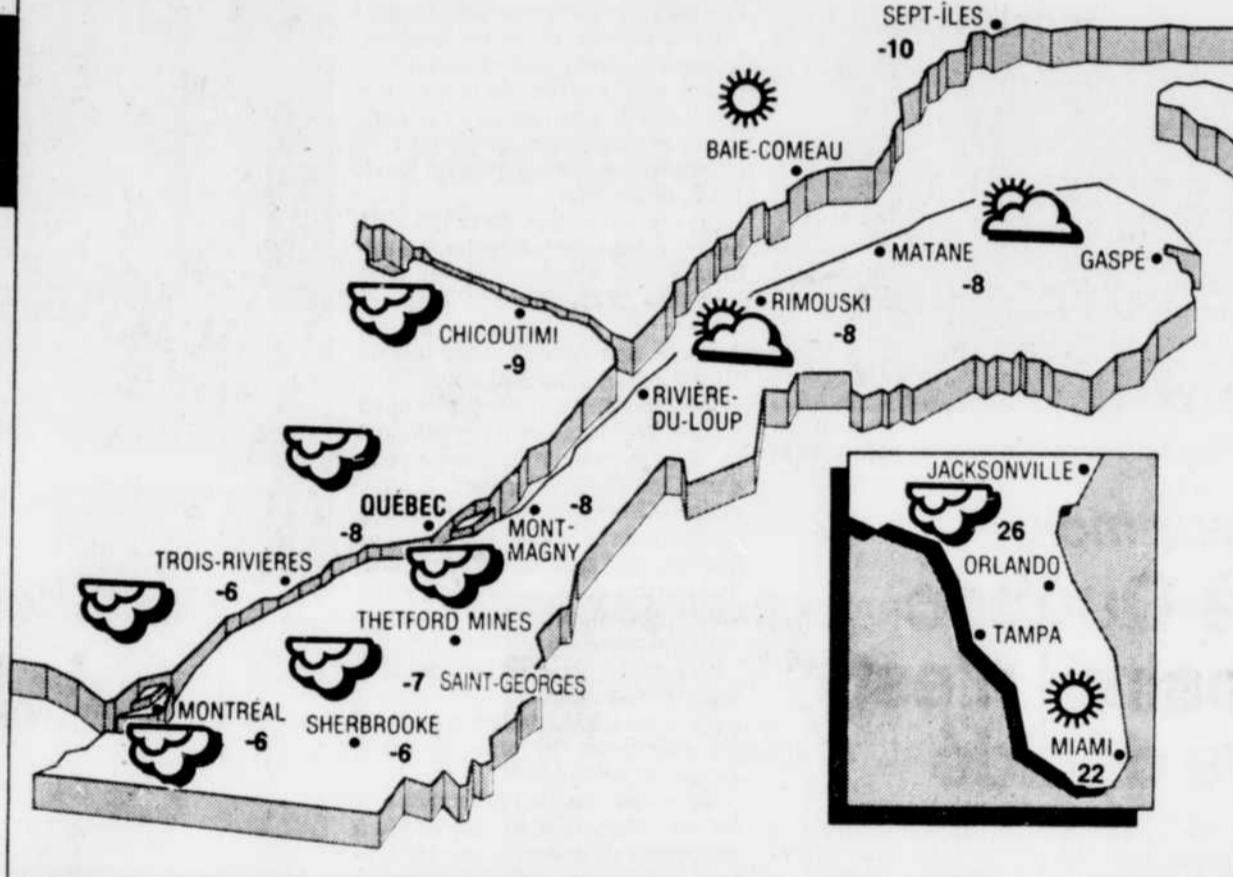
100. Demain: ennuagement.

Baie-Comeau, Sept-Îles: généralement ensoleillé. Min.: -20 à -24. Max.: près de -10. Demain: ennuagement.

Basse Côte-Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -12 à -15. Max.: -6 à -8. Précipitations: 10 pour 100. Demain: beau.

Secteur à l'est de Natashquan: dégagement et vents modérés par moments. Précipitations: 20 pour 100. Demain: beau.

Outaouais, Pontiac-Gatineau et Lièvre: faible neige passagère débutant en matinée. Min.: -16 à -18. Max.: -6 à -8. Précipitations: 80 pour 100. Demain: beau et froid.



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	-12	-6
Edmonton	-30	-24
Fredericton	-11	-5
Halifax	-11	-1
Montréal	-16	-9
Ottawa	-15	-10
Québec	-17	-7
Regina	-31	-23
St-Jean, T.-N.	-4	-1
Sudbury	-25	-12
Toronto	-8	-4
Vancouver	-2	5
Victoria	-2	6
Windsor	-7	-4
Winnipeg	-21	-11
Boston	-5	0
Buffalo	-8	-4
Chicago	-18	-7
Dallas	1	11
Houston	3	14
Jacksonville	3	13
La Havane	15	26
Los Angeles	6	13
Mexico	5	24
Miami	15	24
Nassau	12	27
La N.-Orléans	2	14
New York	-4	2
Orlando	8	18

SOLEIL

JEUDI
Lever 07h11 Coucher 16h47

VENREDI
Lever 07h09 Coucher 16h48

LUNE

pleine lune 5 fév.
dernier quartier 12 fév.
nouvelle lune 19 fév.
premier quartier 27 fév.

MARÉES

AUJOURD'HUI							
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines	Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
02h30 B. 0.9	02h55 B. 1.5	01h40 H. 3.3	00h00 B. 0.9	03h15 H. 2.3	09h45 H. 3.2	08h10 B. 0.9	04h05 H. 2.3
16h10 B. 0.9	16h55 B. 1.5	14h00 H. 4.1	11h40 B. 0.9	21h45 H. 1.6	22h30 H. 2.5	21h30 B. 0.6	16h25 H. 2.9

DEMAIN							
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines	Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
03h30 B. 0.9	04h05 B. 1.5	02h55 H. 3.3	01h10 B. 0.9	10h25 H. 2.4	10h55 H. 3.4	09h20 B. 0.8	05h15 H. 2.3
17h15 B. 0.8	18h00 B. 1.3	15h10 H. 4.3	12h45 B. 0.8	22h55 H. 1.7	23h40 H. 2.7	22h45 B. 0.5	17h30 H. 3.0

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

MASSÉ D'AIR FRAIS
MASSÉ D'AIR CHAUD
H HAUTE PRESSION
B BASSE PRESSION
PRÉCIPITATIONS
DIRECTION DES VENTS

ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports le 30 janvier à 16h, toutes les routes de la région de Québec étaient dégagées et la visibilité était bonne.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.

MATELAS DAUPHIN

LA FABRIQUE DE TOUT REPOS

SUPER-VENTE ANNUELLE

15%

SUR TOUS NOS MATELAS

30%

COUVRE-MATELAS

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI

Charny
832-2951
Place Lebourgneuf
622-0492
Marie-de-l'Incarnation
527-7178

L'été prochain, on pourra faire du camping! Parce que...

MDI, LE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: **647-3333**

ECOLE de TRICOT SINGER

POUR DÉBUTANT INTERMÉDIAIRE AVANCÉ

Cours de formation d'une durée de 18 heures débutant le 4 février 1985.

APPRENEZ AVANT D'ACHETER...

Service après-vente assuré

Profitez de nos aubaines sur:

- Tricotuses
- Laine réduite de 30%

Atelier Gilberte Bonneau
7, rue Saint-Vallier est **648-0522**

EN 20 JOURS
cessez de fumer pour toujours!

Thérapie en groupes l'Hôpital St-Sacrement et l'Hôpital le CHUL

648-1872

Pour tous les employés de l'Etat

La Chambre de commerce dit non à la grève

◆ QUÉBEC (PC) — La Chambre de commerce de la province de Québec recommande l'abolition pure et simple du droit de grève dans les secteurs public et parapublic.

par Robert LEFEBVE

Témoignant hier matin devant la commission parlementaire sur l'avant-projet de loi prévoyant une réforme du régime de négociation dans le secteur public, l'organisme a fait valoir que les services produits par les secteurs public et parapublic sont irremplaçables, contrairement à ceux du secteur privé où s'exerce le libre jeu de la concurrence.

De plus, a ajouté le

président François Paradis, le secteur public n'est pas soumis aux règles économiques du marché, ni aux contraintes rigoureuses des profits et pertes.

"Dans ce contexte, dit-il, la dynamique de l'affrontement, inopérante au niveau économique, se traduit par une politisation du conflit.

"Cette politisation modifie radicalement le sens et la portée de toute grève dans les secteurs public et parapublic, l'affrontement réel devenant alors l'opposition entre les droits d'un groupe de syndiqués d'une part et le droit aux services publics d'un segment de la population plus ou moins captive d'autre part."

Excessif

L'avant-projet de loi déposé à l'Assemblée nationale avant l'ajournement des Fêtes stipule que certains différends seront exclus du champ d'exercice des droits de grève et de lock-out.

Ainsi, la grève ou le lock-out seraient interdits sur tout ce qui touche la rémunération et sur les dispositions négociées localement. Seules les clauses normatives négociées à une table centrale pourraient faire l'objet d'une grève ou d'un lock-out.

Le président du Conseil du trésor et ministre responsable des négociations dans le secteur public, Michel Clair, a trouvé excessive la recommandation de la

Chambre de commerce dans le contexte où l'Etat-employeur recherche des mécanismes de concertation avec le monde syndical.

À cela, le vice-président exécutif de l'organisme, M. Jean-Paul Létourneau, répond que l'ensemble des 40.000 membres et des 3.700 entreprises qu'il représente ne sont pas satisfaits de la tournure des derniers affrontements entre le gouvernement et ses salariés.

Selon lui, on assiste maintenant à des grèves "sauvages" dans le secteur public qui ont souvent pour effet de prendre la population en otage. Il a cité en exemple le récent conflit qui a touché l'hôpital de Saint-Fer-

dinand-d'Halifax. **Paralysant**

Sur un autre aspect de l'avant-projet de loi, celui concernant la création d'un Institut de recherche sur la rémunération, la Chambre de commerce s'y oppose, alléguant qu'une telle structure paritaire risque de s'avérer "paralysante".

Selon l'organisme, les deux parties qui y seraient représentées, parce qu'elles ont des intérêts opposés, auront tendance de s'affronter et se paralyser mutuellement.

La Chambre de commerce propose plutôt la création d'un conseil de recherche sur la rémunération qui serait composé de personnes provenant de divers milieux, tant public que privé.

"Cette formule, dit-on, aurait le mérite de ne pas limiter aux deux seules parties en cause le mandat confié à l'organisme, ce qui permettrait une interrelation plus systématique entre les secteurs privé, public et parapublic."



Tout l'état-major de la Chambre de commerce de la province de Québec était présent aux audiences de la commission parlementaire. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Paul Létourneau, vice-président, son collègue Louis Lagacé et le président François Paradis.

Saint-Pierre-et-Miquelon critique Ottawa sévèrement

◆ (D'après AFP) — Le député-maire de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, a appelé le gouvernement français "à régir comme il convient devant les prétentions canadiennes" dans le conflit opposant Paris et Ottawa sur la pêche dans le golfe Saint-Laurent.

Dans un communiqué émis hier, M. Pen "s'insurge contre la prétention du Canada de limiter la licence de pêche accordée au chalutier-congélateur "La Bretagne", immatriculé à Saint-Pierre". M. Pen parle de discrimination de la part d'Ottawa qui

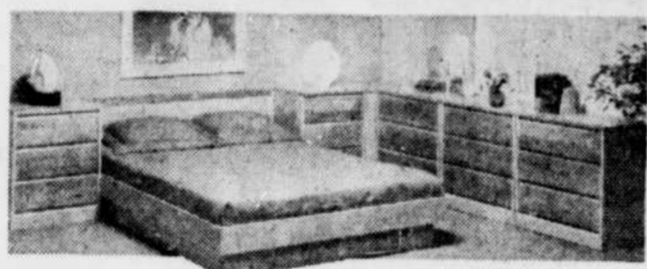
autorise des bateaux de l'extérieur à préparer les filets de poisson à bord des navires, mais qui refuse ce privilège au bâtiment saint-pierrais. Pour M. Pen, cette politique "vise en réalité à pénaliser l'archipel".

Au ministère canadien des Pêches et Océans, on nie avoir imposé de telles restrictions au chalutier-congélateur "La Bretagne", soulignant qu'on voulait cependant l'obliger à respecter l'accord de pêche de 1972 liant le Canada et la France. Ce traité, qui doit expirer en 1986, stipule en effet que les ba-

teaux canadiens et français, basés dans l'archipel de Saint-

Pierre-et-Miquelon, sont traités sur un "pied d'égalité".

FAITES-EN VOTRE CHOIX!



Ce magnifique ENSEMBLE **1995\$** (matelas et caisson en sus)

Profitez-en!

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.

STATIONNEMENT SUR LE CÔTÉ 355, Marie-de-l'Incarnation, Québec 681-6054 3 ETAGES DE MEUBLES

VOYAGE DE CHASSE ET DE DÉTENTE AU SOLEIL
 EXCLUSIF! NOUVEAU A QUÉBEC
 du **SENEGAL**
 NE MANQUEZ PAS NOTRE DIAPORAMA DEMAIN A NOS BUREAUX. Réservation S.V.P.
VOYAGES SOLANGE GOULET INC.
 626-8966



ROCHE-BOBOIS

Rabais appréciables sur toutes les collections et toutes les commandes spéciales

Un canapé en cuir Roche-Bobois est un investissement confortable dont on profite tout de suite et très longtemps. Un beau cuir vieillit bien comme un bon vin car il se patine avec le temps.
 -Cézanne- un canapé unique par ses surpiqures doubles, ses coussins-soufflets et son cuir ivoire.

	Prix suggéré	Prix promotion
le canapé 3 places 83"	2 635 \$	1 995 \$
le canapé 2 places 61"	2 045 \$	1 595 \$
le fauteuil	1 315 \$	995 \$

9, rue Courcellette, Québec G1N 3B9, tél.: (418) 681-4101

VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES?

DES ECONOMIES A L'ACHAT DE LUNETTES MAINTENANT!

- Chez Yves Girard, opticien nous avons décidé de **réduire considérablement** le prix des montures
- Choisissez parmi nos modèles de grand style, élégants, jeunes et raffinés
- Les traitements anti-reflets sur les lentilles améliorent votre vision et votre apparence
- Prenez rendez-vous maintenant

Yves R. Girard
 OPTICIEN D'ORDONNANCES
 1307, ch. Ste-Foy 681-3578

LE CLASSIQUE RELAX

Le tailleur marine 100% laine \$350.
 Le chemisier à petits pois \$110.
 Collection printemps 1985
 Importation de Belgique
 Exclusif à Perreault

WINTERMAN

Disponible à nos 3 magasins les importations

PERREAUULT

Place Sainte-Foy Tél.: 658-0081
 Galeries de la Capitale Tél.: 626-7322
 Place Québec Tél.: 524-5572



Victoire de l'école La Chanterelle

Les trois sculpteurs Marie-Claude Parent, Jennifer Pelley et Lucie Forgues ont remporté hier avec leur "cabane de Snoopy" en neige durcie (extrême-gauche), le concours de la Commission scolaire La Jeune Lorette disputé entre douze équipes de 6e année à Loretteville. C'est le champion sculpteur Raymond Saint-Laurent qui a jugé les oeuvres dans le cadre des activités précarnavalesques. Les étudiants des écoles Morissette et La Chaumière ont mérité des mentions.

Place de la famille s'anime

Place de la Famille dans le Vieux-Port commence à prendre des couleurs. Un énorme char allégorique sur lequel est lourdement assis un joueur de flûte en habit à queue, y a été transporté hier midi.

par François ROY

Ce lieu deviendra un très important centre d'animation entre le 9 et le 17 février, de 10 à 16 heures, avec glissades, courses aux trésors, olympiades, ateliers de musique et danse et le spectacle des populaires clowns Poule et Galoche. Au Hangar des Boutiques, il y aura exposition de marionnettes, de même qu'un remarquable parcours de trains miniatures avec la collaboration des Compagnons des rails.

Le concert du Royal 22e Régiment sera présenté mardi soir prochain à 20 heures, à l'église St-Malo, au grand plaisir de la foule nombreuse qui avait assisté à celui de l'an passé.



Des bijoux dignes des duchesses

Les duchesses du Carnaval de Québec se sont vu offrir une étincelante collection par les bijoutiers Cartier, est significatif; en compagnie de Danielle Desbiens, duchesse de la succursale, Yvon Lévy et Isabelle Charbonneau. Le Drouin, à gauche, duchesse de Montbel, duchesse de calm.



PRIX EN VIGUEUR VENDREDI
1er février et SAMEDI
2 février 1985.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Le magasin d'aubaines

Pour vous prouver qu'il est payant de magasiner chez Kmart


Voici les aubaines des vendredi et samedi!

Avec l'achat de n'importe quel de ces produits, on vous remettra deux billets d'entrée pour le Tournoi de hockey Pee-wee d'une valeur de \$2.



<p>Tel qu'annoncé à la TV</p> <p>EPARGNEZ 5.00</p> <p>ENSEMBLE T-FAL</p> <p style="text-align: center;">2 pièces avec spatule.</p> <p>Prix courant Kmart 29,99\$</p> <p>SPECIAL Kmart 14⁹⁹\$</p>	<p>Tel qu'annoncée à la TV</p> <p>EPARGNEZ 4.00</p> <p>NAPPE</p> <p style="text-align: center;">ABEILLE</p> <p>Prix courant Kmart 13,99\$</p> <p>SPECIAL Kmart 9⁹⁹\$</p>	<p>Tel qu'annoncée à la TV</p> <p>EPARGNEZ 16.00</p> <p>T-Fal</p> <p style="text-align: center;">Crêpière et grille-santé</p> <p>Prix courant Kmart 24,99\$</p> <p>SPECIAL Kmart 8⁹⁹\$</p>
<p>Tel qu'annoncée à la TV</p> <p>EPARGNEZ 3.00</p> <p>VADROUILLE</p> <p style="text-align: center;">SHAGGY</p> <p>Prix courant Kmart 12,99\$</p> <p>SPECIAL Kmart 9⁹⁹\$</p>	<p>Tel qu'annoncé à la TV</p> <p>EPARGNEZ .60¢</p> <p>SAVON-CREME</p> <p style="text-align: center;">MILAN, 300 ml Nouvelles couleurs</p> <p>Prix courant Kmart 2,29\$</p> <p>SPECIAL Kmart 1⁶⁹\$</p>	<p>Tel qu'annoncée à la TV</p> <p>EPARGNEZ 8.00</p> <p>T-FAL</p> <p style="text-align: center;">Poêle avec couvercle, 26 cm</p> <p>Prix courant Kmart 25,99\$</p> <p>SPECIAL Kmart 17⁹⁹\$</p>

PLACE FLEUR DE LYS — 550, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 9h à 17h. • Jusqu'à épuisement du stock •
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
* Indique notre prix courant ** Indique notre prix après solde

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS — 999, RUE DE BOURGOGNE, STE-FOY, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 9h à 17h



ACCEPTÉ

Différend aux Postes Le mandat du conciliateur est prolongé de nouveau

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail a annoncé, hier, la prolongation de deux semaines du mandat de l'avocat montréalais Stanley Hartt comme conciliateur dans le différend qui oppose la Société des postes à ses 23,000 postiers.


Il s'agit de la troisième prolongation depuis la nomination de Me Hartt, en octobre.

En vertu de la loi, les postiers ne peuvent prendre un vote de grève que sept jours après la présentation du rapport du conciliateur au ministre Bill McKnight.

Le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a fait savoir, au début de la semaine, que les syndiqués ont déjà reçu leur bulletin de vote, au cas où on aboutirait à une impasse.

La Société des postes a conclu une entente, en octobre, avec ses 22,000 facteurs.

La dernière grève des postes, en 1981, a duré 42 jours.



COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT
COMMISSION SCOLAIRE CHUTES-MONTMORENCY
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE ORLÉANS

ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES
année scolaire 1985-86

La période d'inscription pour les élèves qui fréquenteront une école maternelle, primaire ou secondaire au cours de l'année scolaire 1985-86, est la suivante:

Comm. scol. Beauport et Chutes-Montmorency:
du 4 au 8 février incl.

Comm. scol. régionale Orléans:
du 19 fév. au 1er mars incl.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves

- 1 qui fréquenteront une classe maternelle en septembre 1985. L'enfant doit être né avant le 1er octobre 1980.
- 2 qui fréquenteront une classe de 1re à 6e année en septembre 1985.
- 3 qui fréquenteront une classe de secondaire I à secondaire V en septembre 1985.
- 4 qui fréquenteront en 1985-86 une école de niveau primaire ou secondaire à l'extérieur de leur territoire.

N.B. les parents sont priés de se présenter à l'école de leur quartier en apportant l'original du certificat de naissance.

N.B. une fiche d'inscription sera remise aux élèves qui fréquentent déjà une école des commissions scolaires Beauport ou Chutes-Montmorency et devra être retournée à l'école au plus tard le 8 février 1985. Pour les nouveaux résidents, les parents sont priés de se présenter à l'école de leur quartier.

N.B. pour les élèves qui fréquentent actuellement une école de la commission scolaire régionale Orléans ou qui sont actuellement en 6e année à la Commission scolaire Beauport ou Chutes-Montmorency, l'inscription obligatoire se fera par l'intermédiaire des élèves qui remettront aux parents ou à ceux qui en tiennent lieu une formule officielle à être remplie et retournée au plus tard le 1er mars 1985.

N.B. ces élèves doivent s'inscrire à leur commission scolaire d'origine en spécifiant la particularité qui justifie la fréquentation d'une école hors territoire (ex. secteur anglais, cécité, surdité, handicap mental lourd, etc.)

Beauport, le trente-et-un janvier mil neuf cent quatre-vingt-cinq.



Réal Barnabé

PROFILS DE RÉUSSITES

UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION
consacrée à la découverte de l'esprit d'initiative, la productivité et la croissance économique de notre milieu.

CANAL 26



René Ferron

HORAIRE
pour la région de Québec et de Lévis

- Dimanche 23h00
- Jeudi 21h00
- Mardi 20h30
- Samedi 22h00

Présenté sur
Le réseau
Vidéotron

Hommage du journal
LE SOLEIL
et autres journaux
membres du
Groupe Unimédia
Inc.



M. Robert Vézina faisait hier le tri dans ses archives.

Retraite du chef de la police de Québec

Le directeur du service de police de la ville de Québec, M. Robert Vézina, aurait pu continuer à occuper ce poste pendant encore au moins un an, mais pour des motifs personnels il a choisi la retraite qui prend effet à minuit ce soir.

par Michel TRUCHON

"Vient un moment où il faut s'arrêter et j'ai décidé que c'était assez..." a dit M. Vézina hier dans une entrevue au SOLEIL. Cette retraite met un terme à 38 années de service dans la police de Québec, dont quatre à titre de directeur. Depuis plusieurs semaines, la retraite prochaine de M. Vézina était discutée. Pour l'immediat, M. Vézina

compte prendre une période de repos et de réflexion, car il n'est pas exclu qu'il entreprenne une nouvelle carrière dans un secteur autre que la police. Il en profitera pour étudier diverses offres qui lui ont été faites.

\$21 par semaine

C'est le 6 mai 1947 que le jeune constable Robert Vézina faisait ses premières armes dans le service de police de Québec, sous les ordres du chef Jean-Jules Gagnon. Pendant deux ans, il travaillera comme patrouilleur affecté aux postes de Limoilou et de Saint-Sauveur.

"C'était l'époque où on se déplaçait en petit char électrique, la boîte à lunch sous le bras. On avait

le régime du 24 heures, c'est-à-dire qu'on travaillait une journée et qu'on était en congé le lendemain. On gagnait \$21.50 par semaine, on payait \$1.30 d'impôt et \$0.55 de régime de retraite. Le surtemps était payé \$0.50 de l'heure et on avait cinq jours de vacances par année..."

En 1949, la ville décide de remettre sur pied son service de circulation, abandonné depuis quelques années, car le nombre de voitures augmentait. On fait appel à des volontaires pour agir comme agents motocyclistes. Robert Vézina est de ceux-là.

En mai 1950, il devient le plus jeune sergent du service de police. "C'était un précédent, car on n'avait jamais vu de sous-officier âgé

de 23 ans... Cela a créé un certain remous..."

C'est à partir de ce moment que la carrière de Robert Vézina s'orientait plus vers l'administration que vers le travail policier proprement dit. En 1956, il est promu capitaine, toujours à la circulation. En novembre 1964, il accède au titre d'inspecteur responsable de la circulation.

En 1969, on le nomme inspecteur-chef responsable de la gendarmerie puis, en octobre 1972, il devient assistant directeur chargé de la gendarmerie, des enquêtes, des opérations auxiliaires et des relations publiques. C'est en janvier 1981 qu'il atteint le dernier échelon, soit celui de directeur.

Robert Vézina admet qu'il n'y a pas eu d'événements spectaculaires dans cette carrière administrative. Mais il y a des choses qu'il ne peut oublier, comme les visites de la reine en 1964, celle de Tito en 1969 et, bien sûr, le pape l'an dernier.

Le dossier de Québec 84, qui l'a occupé pendant deux ans, est l'un des plus importants qu'il ait menés. "Pour la police, ça n'a pas été une faille. J'aurais pourtant aimé qu'il y ait plusieurs millions de visiteurs pour que nous puissions démontrer que nos plans étaient excellents..."

Même si cette carrière de 38 ans a représenté plusieurs sacrifices, Robert Vézina a toujours été heureux et il n'hésite pas à dire que si c'était à refaire, il procéderait exactement de la même façon.

Le successeur viendrait d'ailleurs

Le successeur du directeur Robert Vézina n'a pas encore été choisi, mais s'il faut en croire des sources fiables, il est plus probable que le prochain chef de la police de Québec viendra de l'extérieur.

par Michel TRUCHON

Il semble en effet que le comité exécutif de la ville, même s'il n'est pas encore parvenu à conclure une entente avec plusieurs candidats potentiels, ait écarté la possibilité d'avoir recours à une relève à l'intérieur de son service de police.

Au cabinet du maire, on se contente de dire qu'aucune décision n'a encore été prise. "Le comité exécutif ne s'est pas encore 'branché',

mais cela va sûrement se faire en février..." dit André Savard, précisant qu'il n'était pas au courant des rumeurs concernant le successeur du chef Vézina.

Plusieurs noms ont été avancés, dans les milieux intéressés, mais aucun ne peut être déterminé de façon certaine.

Avec le départ du directeur Vézina, ce soir, l'intérim sera assuré par l'assistant-directeur Raynald Derjardins.

La même situation prévaut au service de la protection contre l'incendie, où le directeur Dominique Gonthier s'appête lui aussi à prendre sa retraite. Là encore le successeur n'a pas été choisi et l'intérim incombera au directeur des opérations, le chef Raymond Chevalier.

PRESENTATION DU VOYAGE D'ÉTUDE (POUR AUDITEURS LIBRES) EN GRÂCE, DANS LES ÎLES DE LA MER ÉGÉE ET ISTAMBOUL (croisière de 7 jours)

du 29 juin au 20 juillet 1985

VOYAGES DATE: 2 février 1985
 ENDROIT: Au Sicheu 2555, chemin Ste-Foy
 HEURE: 10:00 A.M.
 AVEC: Jean Gobeil, jésuite, professeur en sciences religieuses

CLAIRE CHAMPOUX

4, Place Québec, suite 411 — 522-5234

QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE, APPRENEZ L'ANGLAIS MAINTENANT

- GENS D'AFFAIRES — SESSIONS D'IMMERSION DE 2 SEMAINES
- 15 ANS + — ASSISTEZ AUX PROGRAMMES INTENSIFS AU LANGUAGE WORKSHOP OU A NOTRE SESSION D'ÊTE A VICTORIA UNIVERSITY (TORONTO)
- DE 7 A 14 ANS — CAMP DE LANGUES "MULMUR HILLS" (90 km au nord de Toronto)
- COURS D'ANGLAIS, HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES COMPRIS DANS TOUS LES PROGRAMMES

RENSEIGNEZ-VOUS
THE LANGUAGE WORKSHOP

1255 Yonge Street, Toronto, Ontario M4T 1W6
 Téléphone: (416) 968-1405

CHAREST FORD

1350, boul. Charest ouest 687-3566

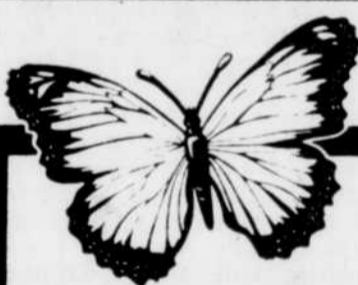
ON EST LA!

AVEC DES ARGUMENTS CONVAINCANTS...

ACCUEIL - CHOIX
 PRIX COMPETITIFS
 SERVICE PERSONNALISÉ

FORD

DE QUOI VOUS CONVAINCRE.



LE 1/2 PRIX

50%

de rabais sur complets, vestons sport, blazers, paletots, cuir, chemises, chandails, etc.

Nombreuses aubaines dans nos articles pour femmes.

léger supplément pour les retouches



AMERICAN EXPRESS ET AUTRES CARTES DE CRÉDIT HONORÉES

ARMAND BOUDRIAS

6818 RUE ST-HUBERT 273-2851 - LES TERRASSES - PLACI BONAVENTURE - PROMENADES ST-BRUNO - PLACI QUÉBEC

La nouvelle génération douceur

Matinée Slims

Extra Douce 20 CIGARETTES

La nouvelle Matinée Slims

Plus mince, cette extra-douce vous procure plus de légèreté, tout en gardant son goût. Elle est si facile, et agréable, à fumer.

Formats King Size et 100 mm. Aussi au menthol.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
 Moyenne par cigarette: Matinée Slims King Size "goudron" 3 mg, nicotine 0.3 mg
 100mm "goudron" 4 mg, nicotine 0.4 mg

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Mainguy dans la course à la mairie

◆ Estimant avoir pris la décision la plus difficile de sa carrière politique, le conseiller municipal Pierre Mainguy a annoncé hier, comme prévu, qu'il serait de la course à la mairie de Québec.

par Pierre-Paul NOREAU

Fort de l'appui des membres de la direction du Rassemblement populaire, M. Mainguy devrait passer sans difficulté le cap de l'assemblée de désignation du parti fixée au 3 mars.

Le conseiller accepte la possibilité de ne plus siéger à l'hôtel de ville advenant sa défaite à la mairie lors des élections générales du 17 novembre. "Le Rassemblement populaire n'est pas l'affaire d'un seul

homme ou d'une seule femme, et de ce fait, il y aurait facilement quelqu'un pour me remplacer comme leader parlementaire au conseil."

Moins d'idéalisme

Devant une centaine de militants enthousiastes réunis pour l'occasion dans une salle du quartier Saint-Jean-Baptiste, M. Mainguy a présenté son parti comme une entité en changement.

Il a suggéré dans son allocution quelques retouches importantes au programme de son parti, notamment quant aux rôles des conseils de quartier et quant à la réforme de la fiscalité prônée jusqu'à maintenant par l'opposition.

Membre de groupe des fondateurs du Rassemblement po-

pulaire en 1975, M. Pierre Mainguy a rappelé que le programme avait été élaboré sans aucune pratique de l'administration municipale. "Notre expérience à l'hôtel de ville nous a rendus moins idéalistes" a-t-il reconnu. A son avis, les objectifs visés par le programme demeurent, mais les moyens de les atteindre sont sujets à certains ajustements. Sa candidature à la mairie vient elle aussi dans la continuité d'un travail d'une dizaine d'années sur la scène municipale, a-t-il fait valoir.

Les taxes

En vue des élections de novembre, M. Mainguy souhaite que son parti se fixe des priorités. Il a lui-même retenu cinq éléments clés pour la définition des objectifs de

son groupe, soit le niveau de taxation à Québec, la politique d'habitation, le développement économique, l'avenir du centre ville et les conseils de quartier.

Il impute au Progrès civique du maire Jean Pelletier la responsabilité "d'une déconfiture du centre ville" et la mauvaise gestion qui a entraîné le fort taux de taxation que doivent selon lui subir les Québécois.

"Les statistiques récentes révèlent qu'en 1984, nous détenons une fois de plus le taux global de taxation le plus élevé du Québec. Et Pelletier n'a rien à répondre à cela."

M. Mainguy a ajouté qu'un leadership régional était déficient dans le développement économique alors

que perdurent entre les villes les guerres de clochers. Québec a selon lui un rôle-moteur à jouer sur ce plan. Il croit par ailleurs que "les immenses terrains vagues de Saint-Roch doivent être consacrés à l'habitation." Le secteur Lebourgneuf pourrait quant à lui devenir un pôle secondaire, complémentaire à celui de Charlesbourg.

De toute manière, M. Mainguy entend soulever ces questions et ces choix avec les militants qu'il entend rencontrer d'ici le 3 mars.

Quant à l'élection générale, le conseiller croit que le Rassemblement populaire peut aspirer à exercer le pouvoir au conseil après "l'échec des 20 années de pouvoir du Progrès civique".



Le Soleil, Jean-Marc Villeneuve
Agé de 37 ans, M. Mainguy voit sa décision comme la suite logique d'une implication d'une dizaine d'années sur la scène municipale à Québec.

Les producteurs de bois réclament un plan d'allocation

◆ SAINT-GEORGES — La Fédération des producteurs de bois du Québec réclame de toute urgence qu'un véritable plan d'allocation des bois à l'industrie soit défini et appliqué de façon à éviter la concurrence déloyale entre les copeaux et la forêt privée.

par Paul-Henri DROUIN

Quant aux scieries, il importe que le prix de leurs copeaux soit augmenté substantiellement, afin d'améliorer leur situation financière et d'éviter une concurrence déloyale à l'endroit des producteurs privés.

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL, M. Jean-Luc Bilodeau, président du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, en ajoutant que dans un télégramme adressé au ministre délégué aux Forêts du Québec, M. Jean-Pierre Jolivet, les producteurs de bois du Québec font savoir qu'ils rencontrent présentement des problèmes importants de mise en marché de leur bois.

Selon M. Bilodeau, plusieurs entreprises papetières refusent de forts volumes de bois malgré leur haut degré de production.

À titre d'exemple, fait mention le communiqué du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, Kruger Inc. propose de diminuer de 40 pour 100 ses achats des producteurs du Québec en 1985, privant ainsi plusieurs régions de ce marché. D'autres usines ont également annoncé des intentions similaires à Kruger Inc.

En 1984, le marché du bois à pâte a été loin de suffire aux producteurs de la Beauce puisque la moitié seulement de leurs besoins ont pu être comblés avec la vente d'environ 1/2,000 cordes sur une demande supérieure de 350,000.

D'après le président du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, cette attitude de l'industrie papetière découle d'un dumping de copeaux par le sciage à des prix très bas puisque ces copeaux proviennent surtout de la forêt publique de l'État qui alloue des permis aux entreprises à des taux privilégiés.

D'ailleurs, une étude récente entre 1982 et 1984, démontre que le prix d'une tonne de copeaux est baissé de \$79 à \$65, baisse qui n'a profité qu'à l'industrie papetière et qui a nuï à nos marchés de bois rond provenant de la forêt privée, a ajouté M. Bilodeau.

De plus, les entreprises de sciage réclament un plan de sauvetage, soit une baisse ou suspension des droits de coupe, alors qu'elles renoncent à un meilleur revenu par les copeaux vendus aux entreprises papetières.

Selon M. Bilodeau, les producteurs de bois sont très intéressés à ce que l'industrie du sciage demeure vivante mais pas au prix d'une perturbation majeure du marché de leurs boisés privés.

Ils s'opposent donc fermement à ce que les droits de coupe soient abaissés ou suspendus comme palliatif au problème du sciage, a conclu le porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce.



Duchesse des neiges

Sa Majesté Sylvie Larouche, duchesse des neiges, a été couronnée comme reine du Festival de la neige des Cantons unis, au cours de la fin de semaine. Agée de 22 ans, Sylvie est vendeuse dans un grand magasin. Elle consacre ses moments de loisirs à la lecture, à la pratique du ski et du patinage artistique. Le festival se terminera au cours de la présente fin de semaine, par une soirée à l'école Saint-Edmond, une messe, le lendemain, dans les trois églises du secteur et diverses manifestations de loisirs familiaux.

Économisez

20%

de plus

sur tous les articles mode maintenant soldés à jusqu'à 50% de rabais!

Jeu., ven. et sam.
seulement!

Fairweather

Pour la femme qui sait ce qu'elle veut.



La CSST a noté cinq dérogations aux locaux que le MER occupe à Forestville.

Forestville Fonctionnaires sur un plancher douteux

◆ SEPT-ILES — Les fonctionnaires d'Énergie et Ressources à Forestville travaillent sur un plancher pour lequel la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) a ordonné une attestation de solidité.

par Marc ST-PIERRE
du bureau du Soleil

Cette indication est contenue dans un rapport d'inspection de la CSST, dont LE SOLEIL a obtenu copie, et qui précise que le plancher en question n'est pas au niveau.

Ce rapport a été rédigé par un inspecteur à la suite d'une visite, en décembre, aux locaux de l'unité de gestion du MER situés au pre-

mier étage d'un édifice sis au 7, 2e Avenue, à Forestville.

L'emménagement du MER dans cet immeuble du vieux Forestville a suscité en août un tollé de la part de groupes s'occupant des droits des handicapés parce qu'il n'est pas au rez-de-chaussée. Plus récemment, le député de Saguenay, Ghislain Maltais, s'est ému des conditions dans lesquelles doivent travailler les fonctionnaires du MER parce que les locaux sont vétustes.

"J'exige de l'employeur, note l'inspecteur de la CSST dans son rapport, une attestation de solidité signée par un ingénieur ou un architecte pour m'assurer que ce

bâtiment peut supporter les charges minimales prévues au code national du bâtiment du Canada."

"Cette attestation, devra m'être transmise au plus tard le 15 février 1985", ajoute l'inspecteur en recommandant qu'entre-temps on évite de surcharger le plancher.

Ce plancher, note justement l'inspecteur dans le même rapport, "n'est effectivement pas au niveau".

"En effet, observe l'inspecteur, une chaise sur roulettes a de la difficulté à demeurer en position d'équilibre statique."

En octobre, un autre inspecteur de la CSST notait également dans un rapport concernant les mêmes locaux que "le plancher n'est pas au niveau" et qu'"il serait intéressant pour le ministre (le MER) de vérifier par le biais d'une attestation de solidité si le plancher pourra supporter tout le matériel que l'on veut y entreposer".

Hier, cette attestation de solidité n'était toujours pas parvenue à la CSST.

Une quinzaine d'employés sont actuellement attachés à l'unité de gestion du MER à Forestville et ce nombre peut passer à 30 en été.

La CSST a noté cinq dérogations

◆ SEPT-ILES — Pas moins de cinq dérogations, dont deux n'ont toujours pas été corrigées, ont été notées par les inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail aux locaux que le MER occupe à Forestville depuis août.

par Marc ST-PIERRE
du bureau du Soleil

Ces locaux sont situés dans un

immeuble construit au début des années 40. Des réparations plus ou moins importantes ont été effectuées l'an dernier et ces dernières semaines à l'immeuble en question.

En octobre, un inspecteur de la CSST avait observé entre autres choses que les nouveaux locaux du MER ne possédaient pas de système de ventilation adéquat, que les voies de circulation étaient encombrées, que les casiers utilisés

au rangement de vêtements risquaient de se renverser. Le même inspecteur notait également que l'une des portes de sortie du bureau ne possédait pas de palier et s'ouvrait "dangereusement" sur une marche et un puits vertical. Enfin, qu'une machine à reproduire des plans utilisant notamment de l'ammoniac était installée à tout vent.

En novembre, un second inspecteur constatait dans l'ensemble que les choses avaient peu avancé

et notait une sixième dérogation, soit l'absence de dispositif de sécurité pour retenir la glace sur le bord du toit au-dessus d'une sortie d'urgence.

En décembre, un troisième inspecteur annulait la dérogation concernant la ventilation des bureaux parce qu'il la jugeait en fin de compte suffisante, notait que les voies de circulation avaient été dégagées et qu'on avait fait le nécessaire pour les casiers à vé-

tements.

Le même inspecteur notait également qu'on était à faire le nécessaire pour le dispositif de sécurité pour la glace au-dessus de la sortie de secours.

Mais rien de nouveau du côté de la machine à plans et de l'issue plongeant dans un escalier. On s'est contenté pour l'instant de disposer une chaîne en travers de l'issue.

Montmagny maintient la tradition

◆ MONTMAGNY — La Chambre de commerce de Montmagny conserve une tradition d'accueil extraordinaire. La Magnymontoise — c'est le nom de la fête qui a lieu annuellement, pour accueillir solennellement les nouveaux concitoyens — s'est déroulée pour la 19e fois samedi soir dernier, réunissant pas moins de 200 personnes dans une atmosphère on ne peut plus chaleureuse.

par Gilles PEPIN

C'est une tradition qui n'est pas près de s'arrêter, affirmait au SOLEIL, lundi, l'une des dirigeantes du comité organisateur, Mme France Dumas. Elle-même était encore tout étonnée du succès sans cesse renouvelé, surtout que pour cette manifestation sociale, on avait craint de perdre un peu de participation, cette année, parce qu'un tournoi de hockey avait été planifié au même mo-

ment. Vingt couples de nouveaux citoyens de Montmagny ont répondu à la récente invitation de la Chambre

de commerce. Le président de la chambre, M. Jean Simard, ainsi que le président du comité, M. Rémi Pro-novost, les dirigeants

municipaux, les curés et même les députés ont eu grand plaisir à laisser la place d'honneur à ces nouveaux Magnymontois.

Après les discours et la signature du livre d'or, l'esprit de fraternité s'est manifesté dans la danse. Des prix de présence ont aussi

fait des heureux. Pour la Chambre de commerce de Montmagny, il n'est surtout pas question d'arrêter cette tradition, visant

en effet à faciliter l'intégration. L'an prochain, ce sera la 20e Magnymontoise et l'on pense déjà à sa préparation.



Médaille Vanier

Un citoyen de Cap-Rouge, Jean-Noël Toulouse, s'est vu récemment remettre la médaille Vanier en animation et en administration, par le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé. Ce sont 20 années de travail bénévole consacré au scoutisme qui ont valu cette décoration à M. Toulouse. Le lauréat occupe la fonction de commissaire général des scouts du Canada et il est directeur adjoint à l'école secondaire Le Campus, à Sainte-Foy.

L'hôpital de la Beauce à la télé communautaire

◆ SAINT-GEORGES — Le Centre hospitalier régional de la Beauce en collaboration avec Beauce Vidéo Ltée, diffusera à compter du 3 février, une série de 20 émissions intitulées "Le CHR: un centre hospitalier".

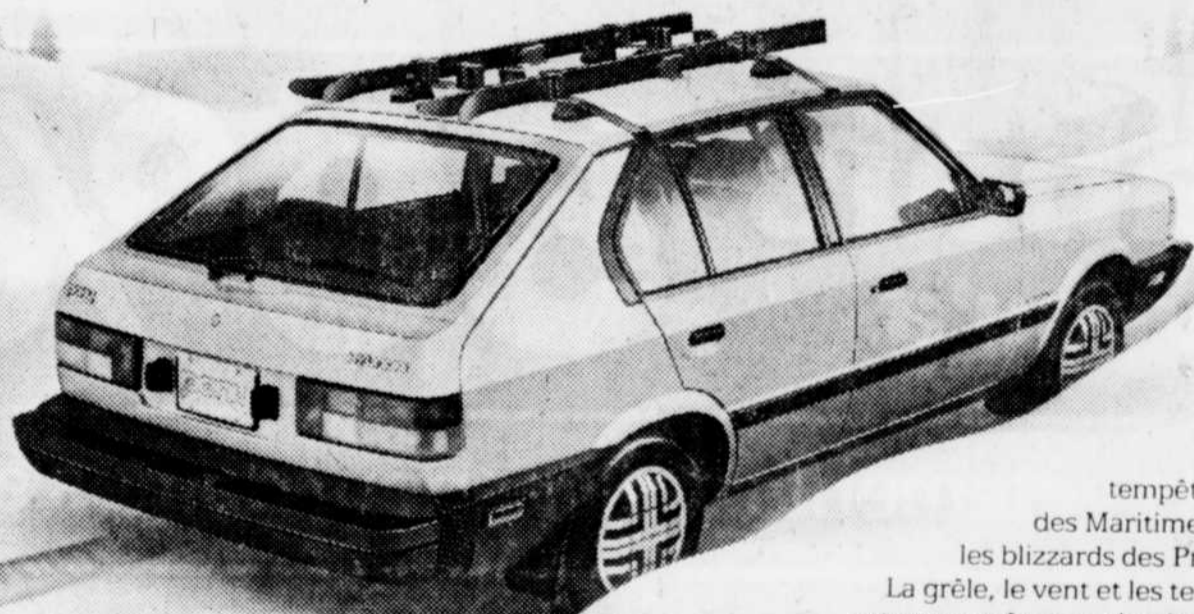
Les émissions, d'une durée de 30 minutes chacune, seront diffusées le dimanche à 19h puis en reprise le lundi à 19h également. Cependant, l'émission du 3 février sera d'une durée de 60 minutes et fera écho à la médecine d'autrefois avec les Dr Léonard Fontaine, de Beauceville, Yves Groleau, de Saint-Georges, René Desjardins, du Lac-Poulin, et

Marcel Robitaille, de Saint-Zacharie.

Les autres émissions auront comme objectif de faire connaître les ressources techniques et humaines du CHR à la population beauceronne puis de vulgariser les connaissances médicales.

Comme l'a indiqué au SOLEIL M. Gérard Soucy, directeur général intérimaire au CHR, ces émissions seront coanimées par Guy-Paul Côté et le Dr Denys Breton. Le tournage et l'enregistrement seront faits dans les deux pavillons du CHR à Saint-Georges et Beauceville.

LA PONY AIME TOUT DE NOTRE PAYS... MÊME L'HIVER.



tempêtes des Maritimes et les blizzards des Prairies. La grêle, le vent et les températures extrêmes ne la gênent nullement.

Vous obtenez toutes ces qualités...pour si peu.

La nouvelle Pony 1985 se classe déjà parmi les meilleures routières. La liste de son équipement standard se fait remarquablement longue et elle utilise même de l'essence ordinaire, la moins chère.

Tout compte fait, il n'est pas étonnant que la Pony soit l'importée qui ait connu le plus grand succès lors de son lancement.

Pour comprendre pourquoi la Pony suscite tant d'éloges, venez vite en faire un essai chez un concessionnaire Hyundai près de chez vous.

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI

Bien avant que la Pony ne soit offerte chez nous, ses consœurs passaient un premier hiver à Kapuskasing, en Ontario, pour y subir une série de tests rigoureux.

Le but de ces tests: s'assurer que la Pony se comporterait parfaitement sur nos routes.

Durant cet hiver mémorable, les Pony passaient les nuits

dehors. Chaque jour, elles devaient affronter des routes enneigées et glacées, par froid sibérien. À la fin de l'hiver, les ingénieurs apportèrent quelques modifications à la voiture.

C'est ainsi que la Pony vendue au Canada roule sur des pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier, que la suspension a été ajustée en fonction de nos conditions routières et qu'une couche additionnelle de revêtement anticorrosion est appliquée à l'usine.

Voilà pourquoi la Pony galope allègrement dans les



**CLINIQUE
D'OPHTALMOLOGIE
SAINTE-FOY ENR.**

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-Ls Lavalée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

VERRES de CONTACT
de tous genres

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY
SAINTE-FOY 653-6655

**Galerie de l'Auto de
Québec Inc.**
60, Dorchester sud
Québec 648-1252

**M. Lessard
Ltée**
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

**Automobiles Prime Roberge
(Canada) Inc.**
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

**Automobiles
Léviko Ltée**
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Pomerleau Sports Enr.
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-9444

Garage Gaspésie Autos Inc.
Route 132, Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles Simon
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Shermag: contrat de travail jugé légal

◆ **THETFORD-MINES** — Le contrat de travail signé le 3 novembre 1982 par la compagnie "Shermag Inc.", le nouveau propriétaire de l'usine de meubles Marius Ouellet Ltée, de Disraëli, et le syndicat représentant les employés (CSD) est légal même s'il prévoyait l'exclusion de travailleurs syndiqués lors du processus de retour au travail établi par le nouvel employeur.

par Fortunat MARCOUX

C'est ce qu'a statué le juge Robert Auclair, du Tribunal du travail, en rejetant la plainte portée par 18 ex-employés de la PME contre le syndicat. Ces derniers reprochaient à leur syndicat d'avoir refusé de les défendre auprès de l'employeur qui avait préféré embaucher de nouveaux travailleurs au lieu de les rappeler à l'ouvrage. La poursuite avait été prise en vertu de l'article 47.4 du code du travail.

La décision du juge Auclair a été connue vendredi dernier mais elle n'a été rendue publique qu'hier par la CSD. Le tribunal en vient à la conclusion que le syndicat a agi de bonne foi dans ce dossier.

Les faits

Rappelons les faits. L'affaire remonte à 1982. L'usine Ouellet ferme ses portes en août à la suite de la faillite de la maison mère "Les Meubles Radisson Ltée". A l'automne, la manufacture est vendue à Shermag. Pour assurer la relance de l'entreprise, le nouvel employeur renégocie le contrat de travail qui devait prendre fin le 22 avril 1984, et exige deux importantes concessions des syndiqués: l'abandon de l'application de l'an-

cienneté durant le processus de rappel au travail et l'abolition de la prime au rendement qui se traduisait dans plusieurs cas par une diminution de salaire de \$3 l'heure. C'est à prendre ou à laisser. Les employés ont le couteau sous la gorge: l'usine ferme et personne ne travaille ou la majorité des emplois sont sauvés au détriment de quelques confrères syndiqués. Finalement, la proposition patronale fut acceptée par un vote de 69 contre 31. L'entente ne prendra fin qu'en avril 1987.

Cent quarante-six travailleurs étaient inscrits sur la liste de rappel. Au fil des mois, la compagnie embaucha une quarantaine d'ouvriers pour remplacer d'ex-travailleurs encore en attente d'être rappelés. Ces derniers avaient entre 3 et 16 années de services.

Devant le tribunal, les 18 requérants avaient soutenu que la nouvelle convention collective n'avait aucune valeur légale parce qu'elle avait été paraphée 20 jours avant que Shermag ne se porte acquéreur de l'usine. Ils prétendaient également que Shermag, en faisant l'acquisition de la filiale de Radisson, avait l'obligation de respecter le contrat de travail qui devait prendre fin le 22 avril 1984. Ils soutenaient aussi que des dirigeants du syndicat avaient agi en collusion avec l'employeur afin de permettre à ce dernier d'éliminer les travailleurs qui étaient atteints d'incapacité physique due à des accidents survenus au travail.

Le juge Auclair a reconnu que la situation était fort pénible pour les requérants. Aussi il invite les parties patronale et syndicale à reprendre les négociations sur la clause de rappel au travail. "Ce serait dans l'intérêt de toutes les parties, incluant l'entreprise", a-t-il noté.



Prémamanuelle anglophone

Le Soleil, Jacques Deschênes

L'ouverture officielle de la première prémamanuelle anglophone a eu lieu hier, au Holland Elementary School, située au 940 avenue Ernest-Gagnon, à Québec. Il s'agit d'un projet pilote d'une durée de 20 semaines qui permettra d'évaluer si la demande est suffisante pour qu'un projet du genre puisse survivre. Dans tel cas, la pré-mamanuelle permanente ouvrirait ses portes en septembre. Pour la période expérimentale le programme accueillera six groupes de 11 enfants, dont les âges varient entre trois et cinq ans, les mardis, mercredis et jeudis, à raison d'un groupe le matin et un autre l'après-midi. Le projet est parrainé par "The Voice of English Quebec".

DÈS DEMAIN!

VENTE AU RABAIS après inventaire chez Woolco

Rabais jusqu'à 50%* sur

des vêtements d'hiver pour dames et enfants

une sélection de bijoux

une sélection de fil, de tissus et de nécessaires d'artisanat

une sélection de jouets et d'équipements de hockey

une sélection de canapés et de fauteuils, d'éléments muraux et de mobiliers de cuisine

une sélection de livres pour adultes

*Sur les prix courants



5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi, mardi, mercredi
9h30 à 17h30
jeudi, vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h



2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

lundi, mardi, mercredi
9h à 17h30
jeudi, vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h



20, ch. Trans-Canada est
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

lundi, mardi, mercredi
9h à 17h30
jeudi, vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

EN BREF

Journée d'information

◆ **SAINT-VICTOR** — L'Association des éleveurs et propriétaires de chevaux de la région de la Chaudière organise pour samedi à compter de 10h une journée d'information qui se tiendra à la salle Western de Saint-Victor de Beauce. Cette rencontre permettra aux personnes intéressées par l'élevage du cheval de faire part de leurs opinions sur les démarches à réaliser pour favoriser la mise en valeur du cheval en région. Les sujets abordés porteront sur les circuits de randonnée, les compétitions équestres, les tirs de chevaux, les installations pour l'entraînement et autres. Fondée il y a à peine quelques mois, l'Association des éleveurs et propriétaires de chevaux de la Chaudière compte plus d'une soixantaine de membres et a entrepris des démarches auprès de différents organismes pour procurer à ce secteur l'encadrement nécessaire à son développement.

Accord historique...

Fait extrêmement rare dans l'histoire récente de la ville de Québec, le maire Jean Pelletier et le porte-parole de l'opposition Pierre Mainguy sont tombés d'accord lundi soir lors de la réunion du conseil. La loi oblige en effet la municipalité à accepter la plus basse soumission lorsqu'elle doit aller en appel d'offres pour l'acquisition de biens. Or, il est arrivé à quelques reprises que des entreprises de l'extérieur de la région aient obtenu des contrats après avoir soumissionné légèrement plus bas que des entreprises de la région, des différences de quelques dizaines de dollars sur des contrats de plusieurs milliers de dollars. MM. Pelletier et Mainguy souhaiteraient que le gouvernement du Québec accorde aux municipalités le même privilège qu'il se donne à lui-même de privilégier des entreprises québécoises lorsque les différences entre les propositions ne dépassent pas 10 pour 100, histoire de favoriser la politique "d'achat chez nous". Les pressions des responsables municipaux n'ont cependant pas encore abouti et le gouvernement est demeuré sourd à l'idée d'accorder aux municipalités les mêmes privilèges qu'il se donne. C'est une attitude inacceptable, constatent MM. Pelletier et Mainguy.

Schéma d'aménagement

Le conseil municipal de Québec siégera en comité plénier lors de l'étude du schéma d'aménagement que la Communauté urbaine de Québec doit dévoiler dans quelques jours. Le maire Jean Pelletier a précisé que l'on avait retenu la même formule que lors de l'étude du budget de la ville. Par ailleurs, les membres du conseil de Québec seront appelés à se prononcer sur le schéma avant que les représentants de la ville au conseil de la CUQ n'aient eu à voter à ce niveau.

Litige réglé

Le conseil municipal de Québec a accepté un règlement hors cour avec l'école technique Aviron relativement à l'expropriation de terrains appartenant à l'école pour les travaux de jumelage du boulevard Laurentien. La ville avait initialement offert \$86,000 alors qu'Aviron réclamait \$235,000, un écart si important que l'affaire se retrouva devant le tribunal d'expropriation. Entre-temps, les négociations se sont poursuivies et ont abouti à une sorte de règlement à la Salomon; la ville paiera \$75,000 de plus qu'elle n'avait initialement offert et Aviron accepte un règlement de \$74,000 inférieur à sa demande originale. L'entente a été approuvée par les autorités du ministère des Transports qui en bout de ligne paiera la note.

Entente Québec-Québec

La ville de Québec et le gouvernement du Québec sont parvenus à s'entendre sur le partage des coûts d'érection du mur antibruit construit sur l'autoroute 40, du côté sud, dans le secteur Duberger. Chacun paiera 50 pour 100 de la facture totale évaluée à quelque \$650,000. La ville pourrait par ailleurs être saisie prochainement d'une nouvelle demande pour l'érection d'un mur antibruit, cette fois du côté nord de l'autoroute, dans le même secteur; c'est du moins ce qu'a laissé entendre lundi soir au conseil le conseiller Gilles Gilbert.

Motion rejetée

Le conseil municipal de Québec a rejeté sur division lundi soir une motion du conseiller de l'opposition Gilles Gilbert qui demandait que les réunions du comité exécutif de la ville se tiennent publiquement. Prenant la parole sur cette motion, le maire Pelletier a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de changer les règles du jeu et que "l'important ce n'est pas la délibération mais la décision".

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE
Tel.: 647-3361

Aveugles

L'Institut national canadien pour les aveugles tiendra sa semaine annuelle d'information, connue sous le nom de Semaine de la canne blanche, du 3 au 9 février.

Café chrétien

Une séance d'animation musicale avec Anne-Marie Richard aura lieu samedi à 19h45 au Café chrétien de Québec, 635 côte Sainte-Geneviève. Renseignements: 522-1855.

Causeries

• L'abbé Gabriel Gingras parlera de l'initiation sacramentelle des enfants et des conséquences du choix entre le cours de formation morale et l'enseignement religieux, dimanche à 14h, à la réunion générale de l'Association des parents catholiques du diocèse de Québec, au cégep Lévis-Lauzon, 206 rue Mgr-Bourget à Lauzon.

• Le technicien forestier Marc Saint-Cyr traitera de l'utilisation des herbicides et des insecticides en milieu urbain dimanche à 14h, à la caisse populaire Duberger. Entrée libre. Détails: 527-8671.

• Le dermatologue Jean Bernard commentera les méfaits du lupus au niveau de la peau samedi à 14h, à la salle 9100 du CHUL, 2705 boulevard Laurier à Sainte-Foy.

Culture

Des familles d'accueil de la région de Charny sont demandées pour recevoir 17 jeunes Américaines de l'école Purnell au New Jersey du 17 février au 3 mars. Renseignements: Lorraine à 832-2775 (jour) ou Luc à 832-8472.

Dégustation

• Une dégustation de vins et de fromages aura lieu samedi à 19h, à la salle Notre-Dame-de-Grâce, 640 rue Colbert à Québec, au profit de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce.

• Le club végétarien tiendra une démonstration et une dégustation culinaire samedi à 13h30, au local 2426 du pavillon Comtois à l'université Laval.

Exposition

Le Club des ornithologues du Québec soulignera son 30e anniversaire de fondation par une exposition du 12 au 21 avril, à la galerie d'art La Passerelle de la bibliothèque municipale de Sainte-Foy. Les sujets à être exposés doivent être soumis avant samedi. Détails: Anne à 653-1997.

Formation

Le YMCA donnera aux jeunes de 14 à 17 ans des cours de formation pour devenir moniteur ou monitrice de camp de vacances, tous les samedis de 13h30 à 15h30 du 9 février au 13 avril. Détails et inscriptions: 527-2518.

Initiation

Le club de la Carte grise du centre des loisirs Saint-Sacrement tiendra un stage d'initiation au cinéma en super 8 les 2, 3, 9 et 10 février de 9h à 16h. Renseignements: 681-7809.

Liquidation

Une liquidation de marché aux puces aura lieu samedi et dimanche de 13h à 18h, au 1735 côte Gignac à Sillery. Détails: Cécile à 658-8948.

Récréation

• Le mouvement Couple et Famille organise une fête de la "Fidélité" pour samedi à 19h15, à l'église Saint-Pierre-aux-Liens de Charlesbourg. Renseignements: Carmen à 623-4226 ou Hélène à 626-8195.

• Le groupe pee wee consolation Bernières-Saint-Rédempteur tiendra une soirée sociale pour fêter son 10e anniversaire d'existence, samedi à 20h30, à l'école Tournesol de Saint-Rédempteur.

• Le centre des loisirs Saint-Sacrement organise une soirée sociale pour samedi à 21h, au 1310 rue Garnier. Détails: 527-3834.

• Le club 20 x 100 tiendra une soirée carnavalesque samedi à 20h30, au patro de Charlesbourg, 77e Rue est. Renseignements: 626-0161.

Retraite

Le service de pastorale La Source tiendra une retraite paroissiale sur le thème "L'amour et la miséricorde au coeur de nos vies" à l'église Saint-Laurent, ile d'Orléans, samedi et dimanche aux messes, lundi, mardi et mercredi à 14h30. Détails: 842-8348 ou 828-2551.

Garderie

La garderie coopérative Rayon de Soleil au 13 rue Couillard a des places disponibles pour les enfants de 2 à 6 ans. Ses portes sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h45 à 17h30. Renseignements: 694-6289 entre 13h et 17h.

Ours polaire

Le YMCA offre aux jeunes de 14 à 17 ans un projet de camping d'hiver intitulé: "Ours polaire 85". Du 10 février au 17 mars. Les rencontres auront lieu tous les dimanches de 13h à 15h. Les inscriptions sont en cours. Détails: Denis Gendron à 527-2518.

Plein air

L'organisme Excursions plein air Québec offre des excursions pour les groupes, en raquette et en ski, au centre de ski Le Refuge de Saint-Adolphe. Renseignements: 692-2564 les lundis, mardis et jeudis entre 9h et 17h.

Scierie de Sainte-Aurélie: aucune offre globale des ex-travailleurs

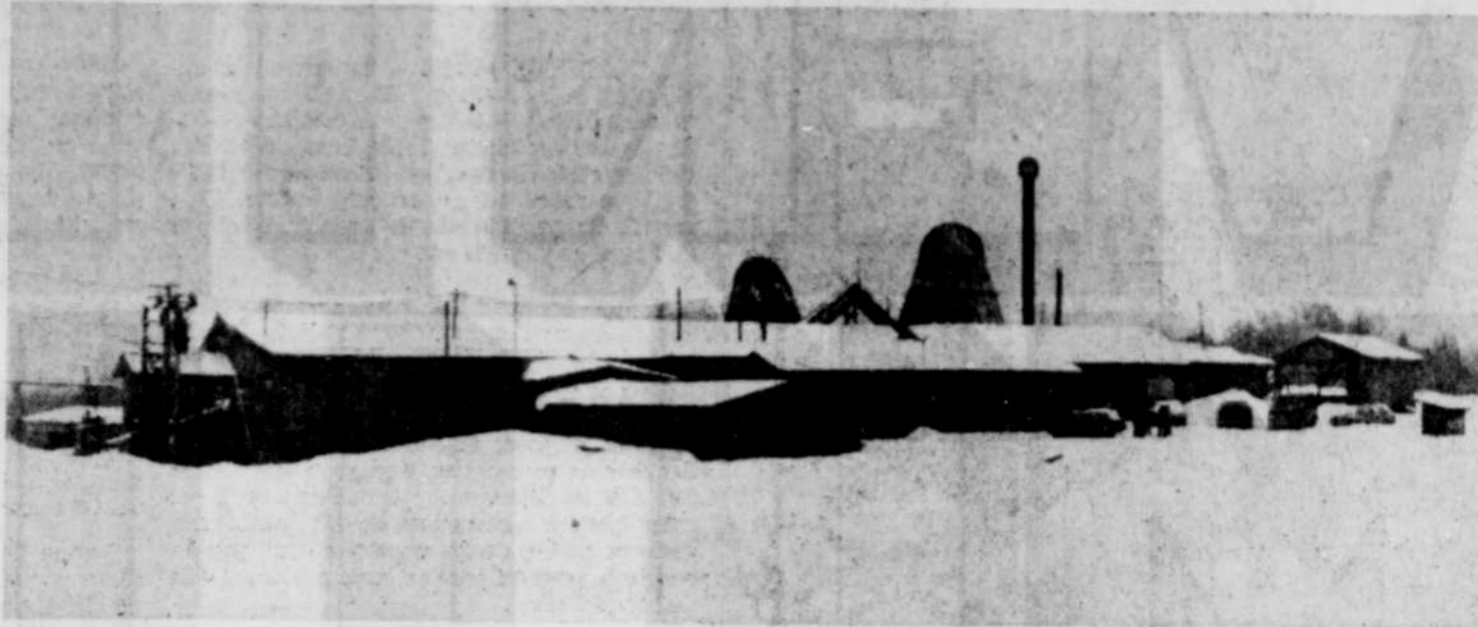
♦ SAINT-JOSEPH — Contrairement aux attentes, les ex-employés de la scierie de Sainte-Aurélie n'ont pas présenté d'offre globale pour l'usine locale. Dans la faillite de Rodrigue & Frères Inc., les syndics Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., de Québec, n'ont reçu que deux offres globales, dont l'une pour la scierie de Saint-Juste-de-Bretenières et l'autre pour celle de Sainte-Aurélie, parmi une trentaine de soumissions visant l'achat de \$2.2 millions d'actifs.

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

Les valeurs en vente à l'usine de sciage de Sainte-Aurélie, dans Beauce-Sud, sont évaluées à \$1,327,000. La seule offre globale a été présentée par Préparations Ouellet Inc., de Sainte-Aurélie, au montant de \$325,000.

De son côté, Bois Daaquam Inc., de Daaquam, a fait une offre de \$175,000 pour les actifs de la scierie de Saint-Juste évalués à \$863,000.

La soumission déposée par la corporation du Fonds des travailleurs de sciage de la frontière (FTSF) représentant en grande partie les ex-travailleurs de l'usine de sciage Rodrigue &



Les valeurs en vente à l'usine de sciage de Sainte-Aurélie sont évaluées à \$1,327,000.

Frères Inc. n'a été que de \$44,500 pour l'achat des actifs du roulant et de l'équipement de l'usine de Sainte-Aurélie.

Selon les renseignements obtenus auprès de M. Louis Lambert, secrétaire de la corporation FTSF, le syndic fera connaître d'ici deux semaines si on vendra en partie ou globalement les valeurs des actifs de chacune des deux scieries de Rodrigue & Frères Inc., situées à Sainte-Aurélie et à Saint-Juste-de-Bretenières.

Au niveau des créanciers, la Banque Royale du Canada est celle qui détient la plus haute créance (environ \$800,000).

Comme l'a indiqué M. Lambert, il se pourrait que l'on ne procède pas à la vente des actifs de l'une de ces deux scieries et qu'elle soit mise en marche par l'un ou les créanciers.

150 emplois

La fermeture des deux scieries de Rodrigue & Frères Inc. a entraîné une perte d'au moins 150 emplois.

A sa fermeture en juillet 1984, l'usine de sciage de Sainte-Aurélie avait une production annuelle de 25 millions de pieds mesure de planche (PMP) et

procurait de l'emploi à quelque 90 travailleurs.

A Saint-Juste-de-Bretenières, avant la fermeture de la scierie Rodrigue & Frères Inc., en février 1983, il y avait de l'emploi pour 60 personnes, avec une production annuelle d'environ 25 millions de pieds mesure de planche (PMP) en période normale.

Solde de Janvier



de 10% à 33 1/3% de réduction sur des valeurs réelles



2 PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ SANS INTÉRÊT AVANT LIVRAISON AUTOMNE 85 OU MIEUX UTILISEZ NOTRE PLAN BANCAIRE, NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE ET PORTEZ-LE MAINTENANT!

« 12 MOIS SANS INTÉRÊT »

LES INTÉRÊTS DE 12 MOIS VOUS SONT REMBOURSÉS PAR CHEQUE SUR RECEPTION DU PAIEMENT

CETTE OFFRE S'APPLIQUE SUR TOUTS NOS MANTEAUX EN MAGASIN MEME A CEUX DÉJÀ RÉDUITS.

3 500 \$ à gagner chaque semaine!

En achetant votre manteau, courez la chance de gagner 500\$ en argent. Tirage les samedis 5-12-19-26 janvier, 2 février à 16h.

Gagnante de la semaine du 14 au 19 janvier: Madame J.W. Evans Lindsay, Ontario

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES
mail centre-ville, Québec 529-0077

un nom... une réputation!

• Aucun intérêt pendant 12 mois pour tout client admissible!
• 2 h de stationnement gratuit

• Quantités limitées: tailles désassorties
• Vente au comptoir seulement
• Retouche d'ajustement gratuit
• Garantie d'un an avec police d'assurance
• Entreposage gratuit la 1^{re} année



VENTE DU MILLION!

AMEUBLEMENTS TANGUAY
PLUS DE 5 MILLIONS
 DE MEUBLES ET D'APPAREILS ÉLECTRIQUES
 EN COMMANDE ET EN MAGASIN À MEILLEURS PRIX!

UNE GRANDE VENTE!



INVITATION TOUTE SPÉCIALE
 AUX FUTURS COUPLES!

ENTREPOSAGE
 GRATUIT JUSQU'AU
 1er JANVIER 86
PRIX GARANTIS!



Inqlis

**CUISINIÈRE
 STERLING**

- Cuisinière 30 po.
- Horloge numérique
- Tableau de commande vitre
- Porte en verre noir
- Porte de four amovible
- Disponible en blanc ou amande
- Disponible four autonettoyant

LE STANDARD D'EXCELLENCE
 DES APPAREILS ELECTROMÉNAGERS



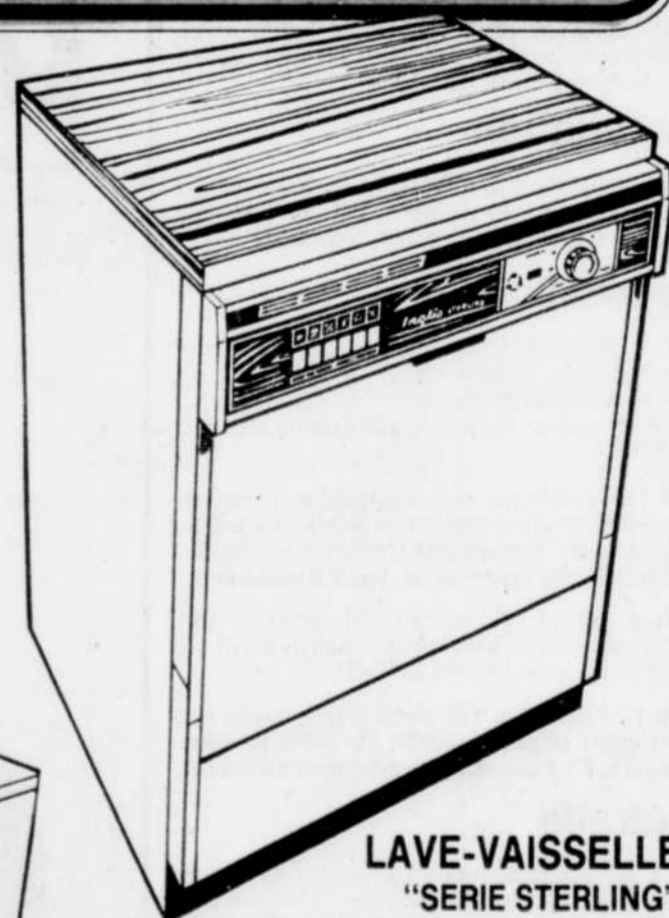
GRATUITS:

- Livraison gratuite à travers la province
- Service de décoration à domicile
- Ecole de cuisson sur les fours à micro-ondes
- Service d'installation de tous les meubles achetés
- Raccordement de lessiveuse
- Démonstration sur poêles autonettoyants et lave-vaisselle

REFRIGÉRATEUR
 STERLING

Inqlis

- Sans grille
- 17 pi. cubes
- Roulettes
- Disponible en blanc ou amande
- Clayette de congélation toute largeur
- Tablettes réglables
- Deux bacs à légumes
- Garde-viande



LAVE-VAISSELLE
 "SERIE STERLING"

- 6 cycles
- Deux bras gicleurs de gros formats
- Panier à argenterie dans la porte
- Système de filtrage autonettoyant à plein temps
- Modèle mobile à porte avant
- Modèle disponible encastré

À GAGNER
3
DE VOYAGES
MILLIONNAIRES
 À PUERTO RICO
 (TIRAGE 9 FÉV. 85 19H00 À LÉVIS)

AMEUBLEMENTS TANGUAY

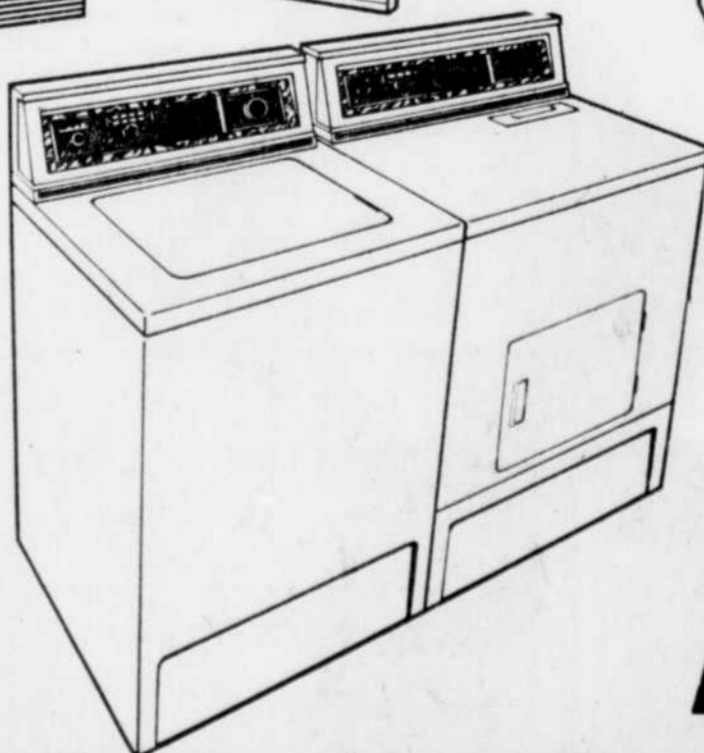
Inqlis

"SUPER PLUS"
 LESSIVEUSE

- Deux vitesses de lavage et essorage
- Six cycles: normal, appret permanent, super tricot, délicat, trempage et pré-lavage
- Réglage du niveau d'eau et de la température de l'eau
- Filtre à charpie autonettoyant
- Disponible en blanc ou amande

SECHEUSE

- Trois cycles: séchage automatique, normal, appret permanent
- Réglage de la température 5 positions
- Signal de fin de cycle
- Filtre à charpie
- Disponible en blanc ou amande



Inqlis

LÉVIS
 Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
 535, boul. Sainte-Anne
667-6282

LES SAULES
 1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)
871-4411